

Marciano conserve son championnat contre Moore

(Lire en page 10)

TEMPERATURE
Ensoleillé avec périodes nuageuses. — Averses en soirée.
Minimum — 48
Gracieuseté de
Shearer Lumber Mtl.

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

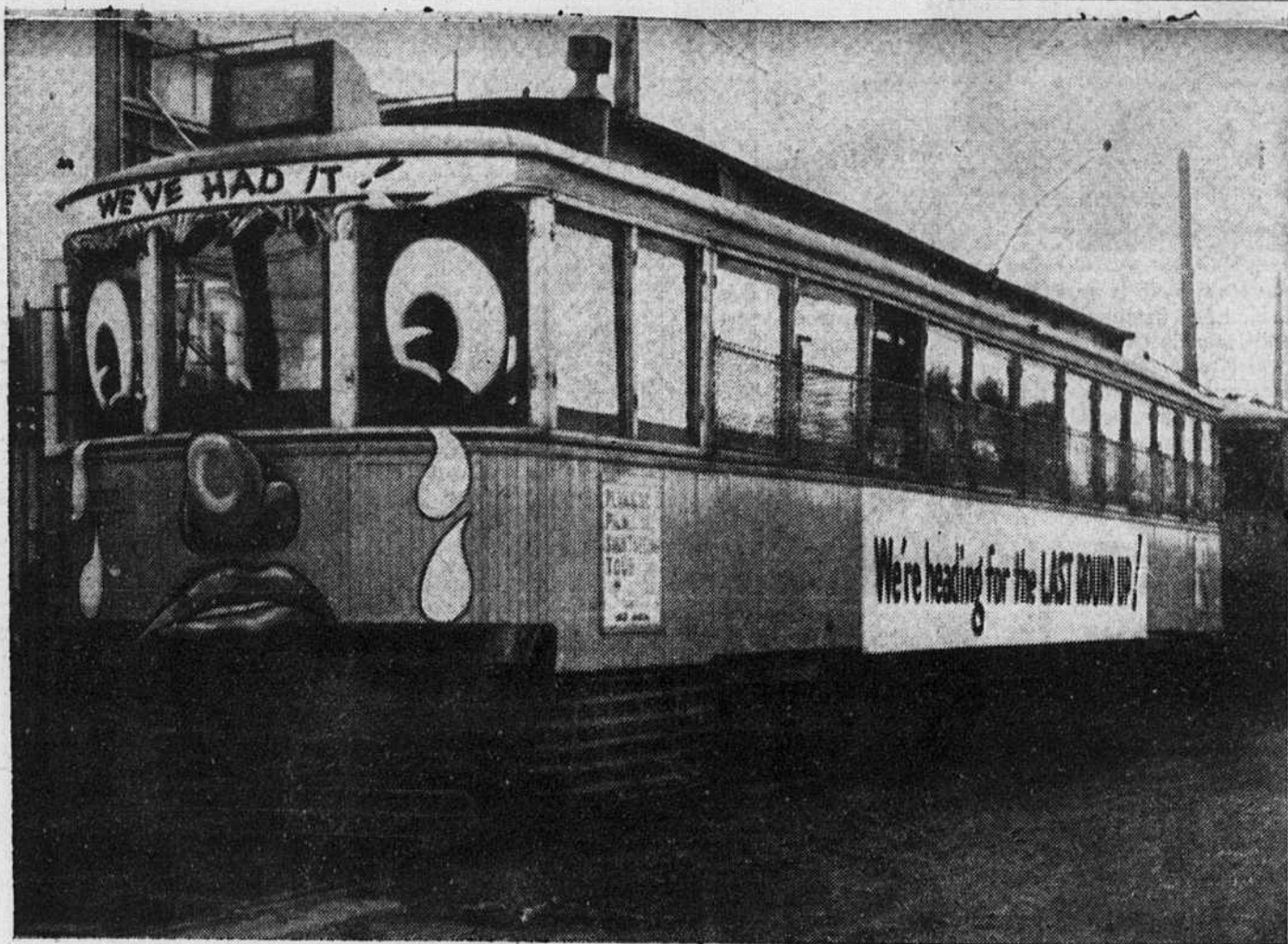
Aujourd'hui
l'Eglise célèbre la fête de
ST-AURICE, martyr

VOL. XLVI — No 215

MONTREAL, JEUDI, 22 SEPTEMBRE 1955

5 sous le numéro

Poursuites contre "Crimes et Châtiments" Un appel de l'Union des Municipalités



LE DERNIER — Les larmes versées par ce piteux tramway sont les seules qui ont coulé à Winnipeg, quand le véhicule de transport en commun a circulé pour la dernière fois dans les rues de la ville. Il en sera bientôt de même à Montréal, à la grande satisfaction des citoyens. Les tramways desservant la population de Winnipeg depuis près de 73 ans. Celui que l'on voit sur cette photo est le dernier de l'Ouest canadien à céder la place aux autobus.

(Photo "PC")

Message personnel de Boulganine

Proposition russe de dernière heure sur le désarmement

Communistes à Chypre

LONDRES (PA) — Dans un mémoire rendu public aujourd'hui, le gouvernement britannique estime que le communisme a avivé le mécontentement qui s'est manifesté dans l'île de Chypre.

Le gouvernement précise que "la croissance du communisme a influencé les syndicats et aggravé le mouvement Enosis, en faveur de l'Union avec la Grèce."

Le mémoire note que le mouvement Enosis "a toujours été une caractéristique locale de la vie politique" depuis que la Grande-Bretagne a annexé Chypre en 1914.

LONDRES (PA) — Le maréchal Boulganine a fait tenir la nuit dernière des messages personnels sur le désarmement au premier ministre Eden, au président Eisenhower et, croit-on, au président du Conseil français, M. Edgar Faure.

Il semble qu'à la veille de la dernière session de la conférence du sous-comité des Nations Unies sur le désarmement, les Soviétiques ont ainsi voulu soumettre aux Occidentaux une proposition de dernière heure.

Le Foreign Office a confirmé que le chargé d'affaires soviétique s'est présenté à 10 Downing Street pour remettre à sir Anthony le message du président du conseil des ministres d'URSS. Mais le porte-parole s'est refusé à révéler la nature de la présumée proposition.

A Washington, les autorités ont également confirmé la réception d'un message, en fin d'après-midi mercredi, au State Department. Il a été aussitôt transmis à la maison d'été du président à Denver.

Bien que le Quai d'Orsay n'ait pas confirmé la nouvelle, tout indique que M. Faure a aussi reçu un message personnel.

A St-Michel-des-Saints

LES DEUX DISPARUS SONT REVENUS A LA CIVILISATION

Un pilote et deux équipes de sauveteurs ont pris part aux recherches — Scène touchante à l'arrivée au village — Les deux épouses et leurs deux enfants ont marché dix milles avant de donner l'alerte.

Saint-Michel-des-Saints. (De notre correspondant spécial, Marcel Clément. — MM. Emilien Aumont et Gaston Daoust ont été ramenés à la civilisation, hier midi. Les deux hommes étaient égarés dans les bois de St-Michel-des-Saints depuis dimanche dernier.

L'aventure aurait pu tourner au tragique. Elle s'est bien terminée, grâce au dévouement d'un aviateur et de deux équipes de chercheurs. Le pilote Edmond Cross a repéré les deux hommes mardi après-midi, et leur a en suite parachuté une tente et des vivres. Parmi les chercheurs, il y avait MM. Omer Jolicoeur, Maurice Deslauriers, Edgar Bellerose, Cléophas Valade, et l'inspecteur M. Emilien St-Georges. Ces derniers avaient été descendus des bords d'un lac voisin de l'en droit où se trouvaient les deux disparus.

Les secours avaient été rapidement organisés par le détective sion, ce qui ne les a pas empêchés d'être d'abord quelque peu effrayés à la vue de pistes fraîches d'origine et d'ours. Elles recitaient leurs chapelets afin que la Sainte Vierge et la Providence les protègent ainsi que leurs maris.

Les lecteurs savent que les deux hommes étaient allés inspecter du bois de coupe, dimanche, dans la région de Saint-Michel-des-Saints. Ils avaient laissé leurs femmes et les enfants près de leur camion, avant de s'aventurer seuls en forêt. Ce n'est que le lendemain, que les épouses ont donné l'alerte.

SCÈNE TOUCHANTE — L'arrivée des deux disparus dans le village de St-Michel-des-Saints, ils se sont jetés dans les bras de leurs épouses, en pleurant. Les rudes gaillards de bûcherons qui se trouvaient sur les lieux en ont été bouleversés.

Mme Aumont a déclaré qu'elle et sa compagnie ont dû marcher dix milles avant de rencontrer leur premier voisin. Elles étaient accompagnées de leurs enfants, âgés respectivement de quatre et de onze ans. Les deux femmes

Cap-de-la-Madeleine

L'usine d'aluminium est vendue

RICHMOND (PA) — La Reynolds Metals Company a annoncé mercredi qu'elle a terminé les négociations en vue de l'acquisition d'une usine d'aluminium de Cap-de-la-Madeleine.

L'usine, employant environ 650 hommes, appartenait précédemment à l'Aluminum Rollins Mills Ltd. M. J. Louis Reynolds, président de Reynolds International Inc., une filiale de Reynolds Metals, établie pour diriger les opérations manufacturières à l'étranger, a dit qu'on envisage une expansion de l'usine.

La transaction implique une garantie par la firme financière Nesbitt, Thomson and Company Ltd., de Montréal. Reynolds a dit qu'une émission d'obligations sera offerte au public le mois prochain. Une compagnie partiellement canadienne sera formée sous le nom de Reynolds Aluminum Company of Canada pour administrer l'usine du Cap. Les officiers comprennent M. J. Edouard Simard, président du conseil d'administration, M. Reynolds, président, et C. A. Wishart, vice-président exécutif.

Les plans prévoient la production de feuilles d'aluminium, de bobines, de cercles pour les pots et les casseroles, de tôle à toiture, de feuilles d'isolation et de papier d'emballage.

"La compagnie va au Canada parce qu'il y existe de grandes possibilités de développement," a dit M. Reynolds, qui est vice-président de la compagnie-mère. "Reynolds a un marché au Canada pour plusieurs de ses produits et ce marché devrait être élargi," dit-il.

VIENNE DÉCOUVERTE

LONDRES (Reuters) — L'Amirauté annonce qu'un navire britannique a pris officiellement possession, mercredi, au nom de la reine, d'une île de 85 pieds de long, d'une largeur de 191 milles au large de l'Ecosse. Cette formalité était nécessaire

parce que l'île est dans une région où se feront des essais de projectiles télé-guidés. La découverte originale de l'île remonte à 1810.

Cause type qui servira contre un autre journal du genre? — Appel aux autorités provinciales et fédérales — Granby s'en tient au statu quo — Québec demande un rapport de police — St-Hyacinthe entre de plain pied dans la lutte.

Washington prêt à réduire le tarif de 900 articles

WASHINGTON (PC) — Le gouvernement des Etats-Unis a fait savoir hier soir qu'il est disposé à envisager des réductions tarifaires sur l'importation de quelque 900 produits au cours de la conférence qui réunira à Genève, en janvier prochain, les 25 pays ayant contracté l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les produits apparaissant sur la liste représentent, dans le cadre

des importations américaines, une valeur totale de \$1,771,000,000. Il s'agit notamment du Scotch whisky, des automobiles, des accessoires électriques, de l'huile d'olive, de la viande de rennes, des ailerons de requins, des dispositifs de roulement à billes et des brosse à dents.

La liste comporte également trois produits qu'importent les Etats-Unis et qui intéressent directement le Canada, principal exportateur de ces métaux vers les Etats-Unis: le nickel le cuivre et l'aluminium.

Les autres produits qui intéressent le Canada sont les avions, les minerais et les concentrés de tungstène, le saumon mariné et salé, les tricots de lainages, les rayonnés, les produits d'amiante, la pelletterie et les fourrures non travaillées, les planches de carton et de bois pressés.

Concessions à l'Europe

Mais, les observateurs canadiens sont d'avis que les concessions proposées seront probablement plus importantes pour l'Europe que pour le Canada.

Ils font observer que l'administration américaine, en vertu de la nouvelle loi relative aux accords commerciaux adoptée en juillet dernier par le Congrès, ne peut réduire les tarifs que de cinq pour cent par année durant une période de trois ans. Or, comme la plupart des 900 produits qui apparaissent sur la liste portent un taux de droit assez bas, la réduction de cinq pour cent ne représenterait qu'une faible diminution.

Depuis la seconde guerre mondiale, ce sera la quatrième fois que les parties contractantes de l'Accord se réunissent. Dès 1947, les pays étaient convenus d'abaisser le plus possible les barrières tarifaires.

qu'une autre était retardée à St-Jean dans l'espoir que le temps s'écoulerait.

Le Canadien National a signalé des difficultés sur ses lignes entre 1 heure de l'après-midi et 5 h. 20. L'one ne suivait pas les règles habituelles. La météo a dit que les vents semblaient prendre de la force et de l'étendue dès que la tempête passait au-dessus de la terre ferme. Habituellement, les ouragans se comportent de façon contraire.

Fortes pluies

Il est tombé plus de trois pouces de pluie à l'aéroport de Sydney entre 4 heures mardi soir et 2 heures mercredi après-midi, un peu moins qu'il en tombe dans la région normalement durant tout le mois de septembre.

On signale des inondations et la police de Sydney a dû détourner la circulation quant l'eau a bloqué le viaduc de Victoria Road.

La foudre a tonné à Louisbourg, sur la côte nord-est du Cap-Breton, mais les navires étaient bien abrités pour subir la tempête. L'eau a inondé la rotonde du Sydney and Louisbourg Railway à New Waterford, N.E., quand une digue s'est rompue et il a fallu plusieurs heures pour rétablir la situation.

Dix chefs s'opposent au départ du sultan du Maroc

RABAT Reuters — Dix chefs de tribus, dont la domination s'étend à quelque 200,000 indigènes dans le nord-est du Maroc, ont fait savoir au sultan Moulay Mohammed Ben Arafah qu'ils s'opposent de toutes leurs forces à tout projet visant à lui substituer un conseil de régence.

Ces chefs, venus de Fez et de Meknès, représentent des tribus traditionnelles qui ont toujours appuyé les efforts en vue de coloniser le territoire depuis qu'il est placé sous le protectorat français, soit depuis 43 ans.

Un autre journal à sensation viendra bientôt s'ajouter à la liste de ceux déjà poursuivis par la ville de Montréal pour leur caractère "d'obscénité".

Me Dollard Dansereau s'est présenté, hier matin, devant le juge T.-A. Fontaine pour obtenir des sommations rapportables le 30 septembre contre la société Les Publications Ltée., qui publie "Crimes et Châtiments", contre Granby Press Inc., qui l'imprime et contre la société Eclair Ltée., qui le distribue.

Les plaintes reprochent à ces maisons d'avoir publié et distribué de la littérature obscène dans les numéros de cette semaine, du 3, du 10 et du 17 septembre.

On est d'avis, dans les milieux bien informés, que la plainte contre "Crimes et Châtiments" servira de "modèle" pour une cause contre un autre journal du genre dans un avenir rapproché.

A date, "Nouvelles et Potins", "Midnight" et "Hebdo-Magazine" ont subi les foudres de l'administration municipale. Et il semble que ce ne soit que le commencement.

D'autre part, l'éditeur-proprétaire de "Hebdo-Magazine", Serge Brousseau, 42 ans, s'est livré à la police hier après-midi. Après qu'on eut pris ses empreintes digitales, il a comparu devant le juge T.-A. Fontaine sous l'accusation d'avoir imprimé de la littérature obscène. Brousseau était accompagné de Me Pierre Mercier, qui remplaçait Me Alexandre Chevalier, C.R.; c'est ce dernier qui défendra Brousseau, lors de son procès.

Brousseau a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et a choisi un procès devant jury. Son enquête préliminaire a été fixée au 30 septembre.

Avec le consentement de Me Dollard Dansereau, C.R., procureur de la Cité de Montréal dans les poursuites intentées aux feuilles à scandales, l'accusé a pu recouvrer sa liberté sous un dépôt personnel de \$500, qui a été fourni par une tierce personne.

Brousseau est la cinquième personne contre qui des mandats d'amener ont été émis, en marge du nettoyage que la Ville de Montréal effectue actuellement dans les kiosques à journaux et tous les endroits où l'on vend de la littérature obscène.

L'UNION DES MUNICIPALITES

Le président de l'Union des municipalités de la province de Québec, M. Fridolin Simard, a lancé un appel à tous les maires, hier, leur demandant leur collaboration dans la lutte entreprise contre les feuilles à scandales. Dans un communiqué remis aux journaux, il a rappelé à tous les dirigeants municipaux de la province une résolution votée à l'unanimité au récent congrès de cet organisme, résolution qui dénonçait la littérature obscène ou immorale.

M. Simard a fait appel à tous ses membres pour appuyer ses demandes auprès des autorités provinciales et fédérales.

Voici les grandes lignes de cette résolution: Que l'Union des Municipalités de la province de Québec attire l'attention de l'honorable Procureur Général de la province de Québec sur le problème de la censure relative à la littérature, aux imprimés, aux publications et illustrations obscènes ou immorales;

Que la dite Union émet le vœu que des pouvoirs plus considérables soient édictés en amendement à la Loi 14 — GEO VI, chapitre 12, et que des pouvoirs additionnels de réglementation soient conférés aux corporations municipales de cités et villes ou de villages;

Que pour le cas où les autorités provinciales estimerait que les limites où elles peuvent légalement agir seraient atteintes par la Loi précitée eu égard à la constitutionnalité de cette loi, il soit respectueusement suggéré qu'une entente intervienne, si nécessaire, avec les autorités fédérales, afin qu'une fois pour toutes, une loi soit adoptée qui permette la prohibition de la vente de toute littérature obscène ou immorale sous toutes ses formes.

Monsieur Simard, maire d'Amos, ajoute qu'il voit avec la plus grande satisfaction plusieurs de nos villes entreprendre une campagne pour la disparition de la littérature obscène ou immorale et invite instamment toutes les autres municipalités à emboîter le pas.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, poursuit le président de l'Union, que notre association s'intéresse de près à ce grave problème et, à plusieurs reprises, les municipalités ont reçu des directives pour combattre la littérature immorale.

Il semblerait que la loi actuelle ne donne pas aux municipalités tous les pouvoirs requis pour prohiber entièrement la vente des imprimés obscènes et c'est pourquoi l'Union des Municipalités prie les deux gouvernements supérieurs de s'entendre pour adopter une loi qui nous débarrasserait à tout jamais de cette littérature infecte.

A GRANBY

La ville de Granby, qui recevait hier la jeune éléphante Ambika, a décidé de s'en tenir à la liste des publications prosrites par la Sûreté provinciale. Comme on sait, c'est dans cette ville qu'est imprimé "Crimes et Châtiments".

Me Gérard Normandin, conseiller juridique de Granby, n'a pas voulu se prononcer de façon catégorique au sujet de la saisie demandée par le maire de Montréal. Il s'est contenté de dire que "Nouvelles et Potins" attaquaient des personnalités de la métropole et non de Granby et que la police de sa ville devait suivre les directives données en ce sens par la police provinciale, qui leur remet une liste chaque semaine.

(Suite à la page 3)

Chronique judiciaire

9 matelots d'un cargo coupables d'avoir désobéi au capitaine

par Yves LAPIERRE

Neuf matelots noirs de nationalité indienne ont subi leur procès hier, devant le juge Armand Cloutier, siégeant aux convictions sommaires, sous l'accusation d'avoir désobéi sciemment à un ordre légal que leur donna leur capitaine, Robert William Fletcher, commandant du cargo "Marandelis" de la Somalie britannique.

Les matelots auraient refusé de retourner dans la cale du navire pour y rallumer les feux parce qu'ils ne voulaient plus naviguer avec le deuxième ingénieur du bord.

Tous les accusés étaient derrière la barre, hier matin, lorsque débuta le procès de l'un d'eux, Abdullah Odawa. Le cas de chacun des présumés mutins faisait en effet l'objet d'un procès séparé, mais les mutins, sans en donner la raison, au dire du capitaine, refusèrent de reprendre leur poste et descendirent à terre. Le capitaine leur ordonna alors de remonter à bord, mais les 9 matelots refusèrent. Il les fit alors arrêter et conduire au quartier général de la police municipale, où ils furent détenus jusqu'au procès.

La séance fut alors ajournée à 2h.30 de l'après-midi. A la réouverture de l'audience, une discussion commença entre le juge

et Me Danis relativement à l'article de la loi sur lequel l'accusation est basée. A la fin, il fut établi qu'il s'agissait de l'art. 225 de la loi britannique de la marine marchande, qui s'applique au Canada.

Cet article punit d'une peine maximum de quatre semaines d'emprisonnement toute désobéissance volontaire à un ordre légal du capitaine, sur un navire marchand.

La poursuite établit ce refus à l'aide du témoignage du capitaine Fletcher et de celui d'un agent spécial qui effectua l'arrestation des accusés, M. Malcolm Laviolette.

Pendant que la preuve de la poursuite s'édifiait, cependant, au cours de la matinée, Me Raymond Daoust intervint plusieurs fois. Il déclara notamment que les accusés avaient une raison d'avoir refusé de monter à bord du navire: le second ingénieur aurait la mauvaise habitude de les exploiter honteusement en leur arrachant une part de leur salaire, qui est de 40 livres anglaises par mois, c'est-à-dire \$120.

Les neuf Noirs en auraient eu assez de cette crapuleuse exploitation et auraient refusé de reprendre la mer en compagnie de l'ingénieur en second, ignorant sans doute qu'ils auraient dû prendre des moyens moins compromettants pour obtenir justice.

En défense, Me Danis, au cours de l'après-midi, fit entendre un compagnon de l'accusé Abdullah Odawa, ce dernier pouvant à peine, comme 7 de ses compagnons, s'exprimer en anglais.

L'Hindou affirma sous serment que l'accusé avait demandé au capitaine d'écouter sa plainte mais que le capitaine avait refusé de l'entendre et lui avait ordonné de retourner dans la cale. Au cours de son témoignage, le capi-

taine Fletcher avait toutefois déclaré qu'il était toujours à la disposition de ses hommes...

L'accusé aurait également réclamé la présence sur le navire du représentant de l'Union dont il fait partie mais le capitaine ne répondit pas à sa requête et répéta son ordre. C'est à ce moment que les autres se joignirent à l'accusé et refusèrent de remonter à bord. Ils furent immédiatement arrêtés.

La défense fit alors valoir que le capitaine aurait dû entendre le grief de ses hommes, qui était un motif suffisant pour expliquer leur refus de se soumettre à l'ordre du capitaine.

Le juge Cloutier ne fut cependant pas de cet avis. L'art. 225 de la loi britannique de la marine marchande étant très clair sur ce sujet. Le refus d'obéir avait été prouvé et, d'autre part, les matelots disposent d'autres moyens pour que cesse une exploitation dont ils seraient les victimes.

L'accusé fut alors condamné à 2 jours de cellule, bien que la poursuite ait exigé trois semaines.

La défense se déclara alors prête à verser au dossier la même preuve et à accepter celle de la Couronne, qui est la même dans les cas. Le jugement en fut un de culpabilité et la même sentence de 2 jours de cellule s'appliqua à tous les accusés.

Les accusés, qui avaient tous été ramenés dans la boîte pour entendre prononcer le jugement et la sentence, retournèrent aux cellules mi-amusés, mi-inquiets, la majorité d'entre eux n'ayant à peu près rien compris à ce qui s'était passé. Un seul d'entre eux, celui qui parle anglais avait l'air assez sûr de lui; les autres, tout au cours du procès, promenaient des regards inquiets dans la salle d'audience. Quelques-uns avaient même un petit air de bête traquée qui faisait pitié à voir.

Jean Rivet subit son procès pour négligence criminelle

Encore une fois, l'alcool aura été la cause d'un accident de la route qui, en plus d'avoir coûté la vie à un jeune homme de 22 ans, risque d'en envoyer un autre à la prison.

Jean Rivet, 29 ans, 417 McCord, subit actuellement son procès devant la Cour du Banc de la Reine, juridiction criminelle, sous une accusation de négligence criminelle. Le 22 août 1954, à 5 h. du matin, Rivet, Jack Brown, 22 ans, 1343 rue Bonaventure, et Rodney Stevens, 29 ans, filaient en auto dans la montée de St-Léonard-de-Port-Maurice lorsque dans une courbe, Rivet perdit apparemment la maîtrise de son volant et la voiture alla s'écraser sur un poteau. Brown, à la suite de cet accident, a succombé à l'hôpital à une fracture du crâne et du cou, tandis que Rivet et Stevens étaient grièvement blessés.

Ce n'est que le 16 février de cette année que l'enquête du coroner a pu avoir lieu; les jurés tinent alors Rivet criminellement responsable de la mort de Brown.

Le premier témoin entendu hier fut Stevens, qui déclara que Rivet avait bu de 4 à 5 bouteilles de bière, une heure avant l'accident. A plusieurs reprises,

\$22,000 à une veuve et ses 2 enfants

Une veuve et ses deux enfants viennent d'obtenir de la Cour Supérieure une indemnité de \$22,000; Mme Alcide Hainault avait intenté une action en dommages à la compagnie Overnite Express Co. Ltd à la suite d'un accident de la route au cours duquel son époux perdit la vie.

Le juge Claude Prévoist tient la compagnie défenderesse responsable de cet accident, qui est survenu vers 11.15 h. du soir alors que la route était recouverte par un épais brouillard et par la fumée d'un feu de terre. La visibilité était complètement nulle, à tel point que les voitures qui faisaient route vers Ste-Dorothée durent s'arrêter l'une derrière l'autre, formant une file dans laquelle la voiture de M. Hainault occupait la sixième place. C'est

cette voiture qui fut tamponnée par un camion de la compagnie défenderesse.

Le juge Prévoist est d'avis que le chauffeur de ce camion a commis une faute en n'arrêtant pas son véhicule, lorsqu'il aperçut le brouillard et la fumée, à 150 pieds devant lui. L'avant du camion grimpa sur la voiture de M. Hainault et écrasa ce dernier à mort.

La Cour tient donc la compagnie responsable de cet accident et la condamne à payer à Mme Hainault une somme de \$15,500 pour elle-même et deux montants, l'un de \$3,000 pour son fils Marcel et l'autre de \$3,500 pour son fils Pierre; Mme Hainault s'est fait nommer tutrice de ses deux fils. Elle était représentée à l'audience par Me Bernard Nantel, C.R.

ICI ET LÀ AU PALAIS

Henri Paquette nie sa culpabilité

L'individu qui a été abattu de deux balles à l'abdomen, le 7 septembre dernier, par l'agent Jean-Marie Aubé, M. Henri Paquette, 33 ans, 232 rue Champêtre, a comparu hier matin devant le juge municipal Ernest Simard sous les deux accusations suivantes: "avoir flâné ou rôdé la nuit, sans excuse légitime, sur une propriété privée", soit à l'arrière de 536 rue Contrecoeur, et de s'être livré à des "voies de fait contre un agent de la paix dans l'exercice de ses fonctions", puisque l'agent n'était pas en service au moment de l'incident, le soir du 7 septembre.

Paquette a plaidé non-culpable à ces deux accusations et son procès a été fixé au 28 septembre. Il aurait frappé l'agent Aubé alors que celui-ci s'apprêtait à l'interroger sur les motifs de sa présence dans la ruelle située derrière la rue Contrecoeur et aurait pris la fuite. C'est à ce moment que l'agent Aubé l'aurait abattu.

Paquette a fait un séjour assez prolongé à l'hôpital. Il marchait à l'aide de béquilles, lorsqu'il s'est présenté en Cour. Il pourra recouvrer sa liberté s'il réussit à fournir le cautionnement de \$200 fixé par le juge. A midi, ce cautionnement n'avait pas encore été fourni. Il a été fixé à \$200 parce que l'accusé a une longue feuille de route; celle-ci contient 12 condamnations dont la première remonte à 1942.

Pas d'intention criminelle

Un jeune accusé de 18 ans, Jean-Louis Moisan, qui aurait commis des voies de fait graves sur la personne d'Alexandre Koshchuk, a été acquitté hier matin par le juge Willie Proulx après que son avocat, Me Claude Denis eut fait valoir un argument en droit.

L'accusé, au moment de l'incident, se trouvait dans un restaurant en compagnie du plaignant et d'un autre individu. Ce dernier, à un moment donné, aurait tenu des propos insultants pour les Canadiens français. Fier de sa race, Moisan se serait irrité et aurait lancé un sucrier à la figure de Koshchuk, qui n'avait rien dit.

En défense, Moisan déclara qu'il ne voulait pas attraper le plaignant mais l'autre individu qu'il ne voulait pas attraper le français. Son avocat fit alors valoir que Moisan n'avait manifesté aucune intention criminelle à l'endroit du plaignant. Le juge lui donna raison et libéra le prévenu.

Il vole une voiture de la police

Guy Brisebois, 22 ans, demeurant à 580 chemin de la Côte-Vertu, à Ville St-Laurent, a reconnu sa culpabilité aux accusations d'avoir volé un coffre-fort et son contenu d'une valeur de \$600 et deux autos... dont l'une était une voiture de la radiopole, en stationnement devant un restaurant de Cartierville; les deux agents qui en avaient charge étaient à faire enquête à l'intérieur de l'im-



"Lutte pour la moralité" — C'est le message que M. J.-Z. Léon Patenaude, secrétaire de la ligue de moralité publique de la métropole, a apporté aux membres du club Kiwanis-St-Laurent. Au cours du déjeuner-causerie, hier après-midi, il s'est fait le porte-parole canadien du congrès international de la moralité publique, tenu à Cologne, Allemagne. Le conférencier est accompagné du Dr Archambault, président du club social.

(Photo "Le Devoir")

La lutte internationale pour la moralité

Les vœux du congrès de l'Union Internationale pour la protection de la moralité publique — La jeunesse sera sauvée par des jeunes — Un organisme international qui limite l'intervention de l'Etat en matière de prostitution.

Le temps est arrivé de mettre un frein aux publications qui posent dans une lumière non-éducative les nouvelles de scandales et en particulier celles relatives au divorce. Tel est un des vœux exprimés récemment par "l'Union internationale pour la protection de la moralité publique", au cours de leur premier congrès tenu à Cologne, Allemagne.

Le groupe de moralité publique de la métropole y avait délégué un des siens, M. J.-Z. Léon Patenaude. Le secrétaire du mouvement montréalais a parlé longuement de ce congrès, hier après-midi, devant les membres du club Kiwanis-St-Laurent, au Ritz-Carlton.

M. Patenaude était le seul Canadien à ce congrès où 16 pays avaient envoyé des délégués. Il y avait plus de 800 participants.

Les vœux

Les principales résolutions adoptées à la fin des journées d'études de trois jours sont, entre autres: 1) la possibilité d'un

contrôle de la part de la famille et des éducateurs sur les programmes de télévision; 2) Un frein aux publications qui posent dans une lumière non-éducative les nouvelles de scandales et en particulier celles relatives au divorce; 3) Une plus grande diffusion des cours de formation au mariage et pour les parents; 4) Une considération adéquate des nécessités de la famille et de son importance dans les délibérations politiques, économiques et sociales; 5) Un appui efficace des Etats à la production de films destinés à la jeunesse et pour l'organisation de spectacles pour elle-même; 6) Une recommandation à l'UNESCO et au Conseil Economique et Social de l'ONU

EXAMEN PSYCHOLOGIQUE

ORIENTATION Scolaire et Professionnelle Difficultés d'adaptation • Timidité • Complexe d'infériorité • Service d'orientation • Tests d'aptitude, de personnalité. F.-H. LAPOINTE, MA. L.Ph. PSYCHOLOGUE CONSULTANT 1477 ouest, Sherbrooke FI. 5912 DE. 4545

GRATIS

Apprenez à conduire GRATUITEMENT en achetant une de nos voitures neuves ou usagées. SIGNELEZ BE. 7903 AV. 8-8631

AVIS DE DECES

LACROIX. — A Ste-Thérèse, accidentellement, le 20 septembre 1955, à l'âge de 41 ans, est décédé Fernand Lacroix, époux de Gisèle Villeneuve, demeurant au 8589 rue St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi, le 24. Le convoi funéraire partira des salons Lorenzo Lebeau, No 479 rue Crémazie, est, à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville, où le service sera célébré à 10 h. 00, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

aux Etats-Unis afin qu'ils se préoccupent d'une façon particulière du reclassement des jeunes délinquants, et donnent une aide financière et une assistance aux organismes privés qui s'y consacrent; 7) La fixation en des conventions internationales des principes fondamentaux en matière de protection morale des enfants et des jeunes; 8) L'adoption des projets de convention internationale en matière de cinéma et de presse; 9) La collaboration des organismes professionnels de presse à l'œuvre publique et privée de protection morale des enfants et des jeunes.

La jeunesse

Plusieurs questions ont été étudiées sérieusement en séances plénières, mais une seule a été spécialement attirée l'attention du conférencier: le problème de la jeunesse.

"Une bonne partie de la jeunesse, a-t-il dit, est demeurée saine. Par ailleurs, elle n'est pas plus mauvaise que jadis. La jeunesse est autre, elle est différente. Elle subit plus qu'autrefois l'influence des adultes, à cause des phénomènes de notre civilisation moderne (généralisation de l'instruction, de la radio, de la presse, du cinéma). La jeunesse juge par elle-même, elle a perdu confiance en ses maîtres à penser. Ses jugements sont donc influencés par le milieu où elle vit".

Puisque la jeunesse a perdu confiance en ses maîtres, les délégués en ont conclu que la jeunesse sera sauvée par les mouvements de jeunes. "C'est dans la jeunesse elle-même, dans sa partie la plus saine, en s'appuyant sur cette capacité et sur cette tendance à agir elle-même, au lieu de laisser les adultes la guider, qu'on trouvera le remède le plus efficace".

La prostitution

Pendant son voyage en Europe, M. Patenaude a eu l'occasion de visiter le secrétariat de la "Fédération abolitionniste internationale". Pour ceux qui ne connaissent pas la F.A.I., disons que ce groupe poursuit l'abolition de la prostitution spécialement envisagée comme institution légale ou "précieuse avis".

olérée, et étudie scientifiquement la prostitution, ses causes et les remèdes à y apporter. La FAI revendique dans le domaine spécial de la législation en matière de mœurs l'autonomie de la personne humaine qui a son corollaire dans la responsabilité individuelle. Elle considère que le simple fait de prostitution personnelle et privée ne relève que de la conscience et ne constitue pas un délit.

Enfin, les membres de cette association internationale déclarent que l'intervention de l'Etat en matière de mœurs doit se limiter aux points suivants:

"Punition de tout attentat à la pudeur commis ou tenté contre des mineurs ou des personnes de l'un ou de l'autre sexe assimilés aux mineurs. Chaque législation particulière doit déterminer exactement la limite et les conditions de cette minorité spéciale. Punition de tout attentat à la pudeur accompli ou tenté par des moyens violents ou frauduleux contre des personnes de tout âge et de tout sexe."

"Punition de l'outrage public à la pudeur. Punition de la provocation publique à la débauche et du proxénétisme, dans celles de leurs manifestations délictueuses qui peuvent être constatées sans prêter à l'arbitraire et sans ramener, sous une autre forme, le régime spécial de la police des mœurs. Les mesures prises à cet égard aux hommes comme aux femmes. Toutes les fois que le proxénétisme tombe sous le coup de la loi, ceux qui paient les proxénètes et profitent de leur industrie doivent être considérés comme complices. La FAI déclare que l'Etat ne doit ni imposer à une femme quelconque la visite obligatoire sous prétexte de mœurs, ni soumettre la personne des prostituées à un régime d'exception quelconque."

A Genève

Le cerveau de cette action internationale, c'est le Bureau International établi à Genève par la FAI. Le Secrétariat général inspire et soutient les luttes dans les divers pays et fournit les documents avec les services de Nations-Unies qui ont reconnu ses gées comme institution légale ou "précieuse avis".

CENT POUR CENT! Par Cinquante



"Meilleur voyage cette fois, l'ami!" Et quand vous célébrerez, n'oubliez pas: rien ne peut se comparer à une bonne bouteille de Labatt '50' bien fraîche. Quelle bière remarquable! (Pas étonnant d'ailleurs, car elle est plus légère et plus moelleuse que les autres.) Laissez faire '50'! Pour la soif de tous les jours comme pour les grandes occasions, dites: "Cinquante!" Vous ne le regretterez pas. La Brasserie Labatt.

LABATT
NY A RIEN QUI LA BATTE!

EATON



Blouses en jersey de laine

La blouse qui est à la base de toute garde-robe automnale!

Très élégantes, elles sont confectionnées en jersey tout laines, belle qualité. Une artiste EATON a reproduit ici un des plus nouveaux modèles!

- A. (Non illustré) Boutonnant au cou avec manches longues, détails intéressants aux poignets. Noir seulement. Tailles: 12-20.
- B. (Illustré) Encolure en pointe, avec petit col, manches trois-quarts, poignets. Vert mousse, jaune doré, noir. Tailles 12-20.
- C. Décolleté Bateau en jersey noir. Tailles 12 à 18.

Chacune **5.95**

VETEMENTS SPORT (RAYON 246), AU TROISIEME, CHEZ EATON

T. EATON CO.
OF MONTREAL LIMITED

VISITEZ...



AUJOURD'HUI et jusqu'à SAMEDI de 1h. à 10h. p.m.
DEMONSTRATIONS DANS 220 KIOSQUES

Venez rencontrer MISS CANADA 1955 qui sera au salon chaque après-midi et chaque soir.

VOS ARTISTES PREFERES DE LA TELEVISION PRESENTS de 1 h. à 10h.30 p. m.

Photos autographiées de vos artistes favoris remises à tous les visiteurs de l'après-midi et le soir.

PROGRAMMES T.V. SUR CANAL 2-3-4-5-6

Trois programmes du poste CKAC réalisés devant vous chaque après-midi

OUVERT dès 1 h. p.m. — VENEZ EN FOULE!

Les loyalistes se rendent sans conditions -- Le sort de Peron



M. HENRI OUIMET



M. MAURICE TRUDEAU

M. Raymond Dupuis, C.R., président de la Campagne de souscription annuelle du Prêt d'Honneur aux Etudiants, annonce que M. Maurice Trudeau, C.R., du Bureau légal Trudeau, Beaulieu et Ethier, et M. Henri Ouimet, directeur général de la Société Nationale de Fiducie viennent d'accepter les postes de vice-présidents conjoints de la Campagne de souscription du Prêt d'Honneur aux Etudiants, qui aura lieu du 14 au 28 novembre prochain.

BUENOS-AIRES (PA) — Les victorieux rebelles d'Argentine ont arraché aux loyalistes la reddition qu'ils avaient exigée.

En vertu de l'accord intervenu, les rebelles ont désigné à la présidence du gouvernement provisoire un officier d'artillerie, le major-général Eduardo Lonardi, ennemi juré du peronisme.

C'est aujourd'hui qu'il occupera son nouveau poste. Il est attendu à Buenos-Aires, venant de Córdoba où il a contribué à la direction de la révolte contre le gouvernement Peron. Agé de 59 ans, comme l'ex-président, le major-général Lonardi a toujours été farouchement hostile à la doctrine de celui-ci. En 1951, il s'était retiré de l'armée parce qu'on avait proposé de nommer Eva Peron à la vice-présidence de la république.

Un bref communiqué annonce la reddition sans conditions mais la tournure des événements suscite certains doutes quant à l'importance véritable de la défaite loyaliste. Les rebelles avaient exigé, comme condition préalable au rétablissement de la paix, que le président Peron leur soit livré. Mais le communiqué ne fait pas état du sort de Peron, et affirme sans commentaires que les deux parties ont réalisé "l'accord complet" que les "conditions posées par les rebelles" ont été acceptées.

De son côté, l'ex-président déchu est toujours à bord d'une canonnière paraguayenne dans le port de Buenos-Aires où il jouit de l'asile politique que lui a accordé l'ambassade du Paraguay.

Sauf-conduit pour Peron?
L'ambassadeur du Paraguay, M. Juan R. Chavez a demandé un sauf-conduit pour permettre à Peron de quitter le pays. Convoqué au ministère argentin des Affaires étrangères mercredi midi, il a aussitôt entamé des pourparlers à ce sujet.

Le gouvernement révolutionnaire a annoncé d'autre part la levée du blocus qui avait été imposé dans tous les ports argentins. Il se peut, a-t-on laissé entendre, que cette décision permette à Peron de quitter Buenos-Aires à bord de la canonnière.

Dans les milieux généralement bien informés de l'Uruguay, on doute que la reddition de Peron aux rebelles ait été une condition primordiale à l'accord de paix. On fait observer que les vainqueurs exigent surtout la reddition sans conditions des forces armées commandées par la junte militaire qui a remplacé le gouvernement en place après la chute de Peron. Ce dernier, a-t-on souligné dans les mêmes milieux, étant théoriquement en territoire paraguayen, échappe à la juridiction des rebelles, en conformité du droit international.

Le général Molina

Le général José Domingo Molina, qui était président de la junte militaire, a commencé mercredi à signer des proclamations en qualité de commandant en chef de l'armée. Or, on cherche à savoir si le général Molina conserve le poste sous le nouveau gouvernement révolutionnaire, ce qui serait une importante concession aux loyalistes.

Le bureau loyaliste de la sécurité nationale a exhorté le peuple argentin à obéir scrupuleusement aux ordres du nouveau gouvernement. Mais l'éventualité des actes de violence, du sabotage et des grèves générales, qui pourraient ébranler la Confédération Générale du Travail, constitue encore une sérieuse menace.

Mais, M. Hector Hugo di Pietro, secrétaire général de la CGT qui groupe 6,000,000 d'adhérents et constituait l'armature même du peronisme, a demandé aux travailleurs de "rester calmes, de continuer à travailler pour le bien du pays". Son message a été diffusé par la radio d'Etat.

La radio d'Etat a aussi lancé des avertissements aux fonctionnaires du gouvernement qui sont invités à ne pas détruire la propriété publique.

MANIFESTATION

CHARTRES (Reuters) — Une foule de 1,500 personnes protestant contre le régime fiscal ont parqué à travers les rues de Chartres, mercredi, et ont tenté d'enfoncer les portes de la prison. Les policiers ont fait usage de gaz lacrymogène pour repousser les manifestants.

AMELIORATIONS

OTTAWA (PC) — Trois ministres du cabinet fédéral rencontreront, vendredi, le président du National-Canadien pour discuter les améliorations possibles du havre de Port-aux-Basques, à Terre-Neuve. Il est question de permettre au traversier William Carson d'accoster à l'avenir dans ce port.

Le règlement 695 régissant les heures de fermeture des établissements commerciaux prend corps peu à peu.

Hier les conseillers de la classe B ont désigné leurs représentants à cette commission. Ce sont MM. Gérard Niding, Jean Vezeau et John E. Lyall.

Mardi, la classe A avait choisi MM. Jean Labelle, Horace Montpetit, Lucien Saulnier, Jacques Tozzi et Gérard Lusselle.

Aussitôt que la Classe C aura choisi ses représentants, le conseil municipal sera appelé à ratifier ces nominations et alors la commission pourra se mettre à l'étude.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

TV privée, dès ce soir, en G.-Bretagne

LONDRES (Reuters) — Deux années de débats parlementaires et de critiques publiques n'ont pu empêcher que la télévision commerciale ne prenne la voie des airs en Grande-Bretagne ce soir.

Pour la première fois depuis 30 ans, la BBC voit mettre en jeu le monopole de la radio et de la télévision d'Etat dans un domaine qu'elle conserve la régulation absolue de la radio. Par ailleurs, l'ITA, un organisme de surveillance de la télévision commerciale institué par le ministre des Postes, interdit aux commanditaires d'accompagner les grands spectacles de variété de leur publicité et ne leur accorde au maximum que six minutes d'annonce en retour d'une heure de programmation.

Enfin elle prévoit deux minutes de programmation non commerciale avant et après chacun des spectacles télévisés ou la reine apparaîtra. Mais les directeurs de la télévision commerciale restent pleins d'enthousiasme. Ils importent, dit-on, les idées publicitaires et les spectacles américains en grande quantité; un genre de révolution localisée dans un pays on ne peut plus respectueux de toutes traditions.

Cette révolution débute ce soir à 7 h. 15, heure de Greenwich, par la diffusion d'un autre mer qui doit souligner l'événement dans les salons de l'ancien Guildhall. Suivront un spectacle de variété, — du théâtre — anglais — et... de la boxe.

EN LIBERTÉ

LA-HAYE (Reuters) — On a rapporté mercredi que le capitaine Raymond Westerling, qui avait levé une armée privée contre le gouvernement indonésien il y a cinq ans, se dirigerait vers l'Indonésie. Ancien parachutiste, Westerling avait été emprisonné en Hollande après la révolte.

Poursuites contre "Crimes et Châtiments"

(Suite de la première page)

On sait que le maire Horace Boivin est présentement en Europe.

A QUEBEC

Le maire Wilfrid Hamel, de Québec, après avoir souligné qu'il ne serait pas sage d'intervenir au moment où la police provinciale fait des efforts dans ce sens, a finalement décidé de demander au chef de police de la Ville capitale de préparer un rapport sur l'opportunité de prier la législature provinciale de permettre que les causes impliquant de la littérature obscène soient entendues devant la Cour municipale de Québec.

A ST-HYACINTHE

Pour sa part, le maire de St-Hyacinthe, M. Ernest O. Picard, déclare que la ville fera tout en son pouvoir pour garder son excellente réputation tant au point de vue moral que religieux.

"Nous n'hésiterons pas, dit-il, à prendre les mesures légales nécessaires pour empêcher la distribution dans notre ville, des feuilles sales qui détruisent la réputation des citoyens et ne connaissent aucune décence."

"Quelle que soit la sentence que prononceront les tribunaux montréalais en marge de la saisie de certaines feuilles à scandales, j'estime de mon devoir de demander à tous les citoyens de Saint-Hyacinthe, de ne pas acheter, ni vendre, ni contribuer à la diffusion des journaux obscènes qui constituent une grave plaie sociale."

La conférence doit s'ouvrir à Ottawa le 3 octobre. Les principes de la conférence ont été définis par le gouvernement socialiste d'après-guerre et encore régies par l'Etat.

Mais il devra étudier soigneusement les résolutions recommandées vigoureusement que le gouvernement rende plus efficaces les industries nationalisées.

En 16 résolutions différentes, les conservateurs insisteront également pour que le gouvernement encourage la co-gestion des entreprises afin que les employés puissent partager les profits avec les actionnaires.

Plusieurs conservateurs considèrent comme une "farce" la prétention travailliste voulant que les industries nationalisées appartiennent au peuple. Ils disent que le partage des profits dans une "démocratie reconnaissant la propriété privée" inciterait les ouvriers à de plus grands efforts et éviterait l'inflation.



UN OBSTACLE AUX FLOTS DU ST-LAURENT. — Comme un véritable bras d'acier, cette charpente de 4,500 pieds de long fait obstacle aux flots du St-Laurent, entre la terre canadienne et le sol de l'île Barnhart. Ce pont temporaire permet de travailler à sec à la construction des deux usines hydro-électriques. Il est possible que la canalisation du St-Laurent amène la reproduction de ce bras d'acier dans la région de Montréal. (Photo de l'Hydro ontarienne)

Ottawa et Québec se préparent à la conférence

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Maurice Duplessis, a présidé mercredi une réunion régulière de son cabinet. On croit

savoir que les ministres réunis ont souligné particulièrement la question de la conférence qui débute le 3 octobre à Ottawa et à laquelle participeront les gouvernements fédéral et provinciaux.

Sept ministres du cabinet provincial accompagneront M. Duplessis à cette conférence. Quant à la délégation du Québec elle-même, elle se composera en partie de nombreux représentants de la Commission provinciale du service civil.

Tout indique d'une autre part que le cabinet examine de plus des plans de législation, en vue de la prochaine session de l'Assemblée législative, qui s'ouvre le 16 novembre.

S'il obéit à la coutume de briguer les suffrages populaires à tous les quatre ans, le gouvernement provincial convoquera une élection générale l'an prochain et la session qui s'en vient constituera la dernière de la législature actuelle.

C'est la raison qui pousse les observateurs politiques à croire que le gouvernement s'occupe de mettre sur pied un lourd programme législatif.

OTTAWA (PC) — Le cabinet a discuté mercredi divers plans en vue de la conférence fédérale-provinciale d'octobre, mais n'a pris aucune décision définitive.

Le premier ministre, le t.h. Louis St-Laurent, a déclaré à l'issue d'une séance de deux heures et trois quarts qu'il faudra deux ou trois autres séances avant que l'attitude fédérale sur tous les points soit fixée définitivement.

"Nous cherchons encore à préciser quelle sera notre attitude sur les divers problèmes", a dit le premier ministre dans une entrevue.

"Il faudra d'autres réunions et beaucoup de délibérations dans l'interval."

La conférence doit s'ouvrir à Ottawa le 3 octobre. Les principes de la conférence ont été définis par le gouvernement socialiste d'après-guerre et encore régies par l'Etat.

Mais il devra étudier soigneusement les résolutions recommandées vigoureusement que le gouvernement rende plus efficaces les industries nationalisées.

En 16 résolutions différentes, les conservateurs insisteront également pour que le gouvernement encourage la co-gestion des entreprises afin que les employés puissent partager les profits avec les actionnaires.

Plusieurs conservateurs considèrent comme une "farce" la prétention travailliste voulant que les industries nationalisées appartiennent au peuple. Ils disent que le partage des profits dans une "démocratie reconnaissant la propriété privée" inciterait les ouvriers à de plus grands efforts et éviterait l'inflation.

Nouvelles municipales

Vif débat sur l'affaire des soumissions de Lachine

La Commission métropolitaine appuie le maire Louis-Philippe Gaston — On devra demander de nouvelles soumissions.

Un vif débat a été soulevé hier à la Commission métropolitaine autour des soumissions de la Louisbourg Construction pour la construction d'un égout collecteur à Lachine.

La Commission métropolitaine à l'unanimité, le représentant de la Cité de Lachine, M. Donat Beauchamp, ayant enregistré sa dissidence, a décidé de retirer son approbation de principe à un emprunt de \$1,500,000, que voulait contracter la Cité de Lachine pour la construction de cet égout.

C'est à la suite d'un rapport de l'ingénieur en chef, M. J.-Nap. Langelier, condamnant la façon dont a procédé pour accepter le contrat de Louisbourg Construction que la décision de la Commission a été prise.

Le rapport de l'ingénieur

M. Langelier signale dans son rapport que la demande de soumissions a été faite par un avis publié dans certains journaux de la Métropole le 24 août 1955 et dans un journal local le 25 août. Ledit avis mentionnait que l'ouverture des soumissions se ferait le 6 septembre.

L'ingénieur en chef est d'avis que le délai accordé pour préparer une soumission de cette envergure n'était pas assez long. Il signale aussi que certains entrepreneurs avaient été avertis beaucoup plus tôt et étaient allés chercher des blancs de soumissions le 8 août, ce qui leur a donné le temps de préparer leur soumission.

M. Langelier dit encore qu'une semaine après que les soumissions ont été ouvertes et étudiées, on a permis à l'un des soumissionnaires de compléter et de corriger sa soumission. Il prétend que cette façon de procéder n'est pas légale.

M. Langelier dit ensuite qu'après avoir examiné les plans, avoir pris connaissance des cahiers des charges et avoir comparé la méthode recommandée et les matériaux à être employés, avec ce qui se pratique à Montréal et ailleurs pour des travaux similaires, il est convaincu qu'une méthode plus économique et aussi efficace et durable pourrait être employée.

Enfin M. Langelier constate que la soumission ne comporte pas de prix unitaires pour l'item

le plus important de la soumission. Le cahier des charges fait mention que les prix unitaires relatifs à cet item seront fournis par l'entrepreneur après l'octroi de son contrat. M. Langelier n'approuve pas ce procédé.

M. Langelier recommande donc que la Cité de Lachine soit priée de bien vouloir considérer une révision des plans, de demander de nouvelles soumissions et d'accorder un délai d'au moins trois semaines aux entrepreneurs pour préparer leur soumission.

La réponse du représentant de Lachine

L'échevin de Lachine, M. Donat Beauchamp, qui a fait une lutte terrible au maire Louis-Philippe Gaston sur cette question de soumission (on se rappelle que le maire Gaston avait opposé son veto qui a été renversé par le conseil lundi soir dernier) a répondu à M. Langelier que Lachine n'avait fait que suivre ses recommandations dans la demande de soumission.

M. Beauchamp a d'abord expliqué que Lachine avait décidé de procéder par voie d'invitation, c'est-à-dire que la ville avait invité dix entrepreneurs à soumissionner. Il signale qu'une enquête a révélé que cette façon de procéder est acceptée partout dans les municipalités de la région de Montréal. Lors de la dernière réunion de la Commission métropolitaine, M. Langelier nous a recommandé de procéder par voie de soumissions publiques.

C'est alors que nous nous sommes rendus à six entrepreneurs ont reçu leurs formules avant les autres. Cela n'a absolument rien changé, dit M. Beauchamp, car la soumission choisie provient d'un nouvel entrepreneur de l'un de ceux qui ont soumissionné après avoir pris connaissance des avis publics.

M. Beauchamp trouve curieux aussi que les entrepreneurs se soient plaints à l'ingénieur en chef de la Commission métropolitaine du fait qu'ils n'auraient pas eu assez de temps pour préparer leur soumission quand la ville de Lachine, la principale intéressée en cette affaire, n'a reçu aucune plainte à ce sujet.

Quant aux corrections apportées à la soumission de Louisbourg Construction, explique M. Beauchamp, ils n'ont pas eu pour effet de changer la soumission. La soumission de Louisbourg Construction était de l'ordre de \$1,186,082, et elle l'est demeurée. Nous avons permis à ce soumissionnaire de rectifier certaines erreurs commises par la dactylo et cela n'a absolument rien changé au total de la soumission.

M. Beauchamp affirme que lorsque le projet a été soumis à la Commission métropolitaine pour adoption de principe, l'ingénieur en chef n'a aucunement fait mention de la possibilité d'économie quant au procédé de construction.

Tout ce qu'il nous a dit c'est que nos estimés étaient peut-être trop élevés et que nous y gagnerions en demandant des soumissions publiques.

M. Beauchamp s'est étonné de voir qu'aujourd'hui on demande à la Cité de Lachine de reprendre tout ce qui a été fait quand dans ce cas-ci, on a suivi exactement les instructions de l'ingénieur de la Commission.

La Cité de Lachine attend cet égoût, dit-il, pour pouvoir bénéficier de trois projets immobiliers se totalisant à \$25,000,000.

A la suite de ces deux exposés le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, MM. les commissaires Paul Dozois et Lucien Croteau et le président de la Commission métropolitaine, M. Pierre Desmarais ont posé à M. Beauchamp une série de questions relatives à cette soumission. On a noté, par exemple, que plusieurs détails manquaient dans la soumission de Louisbourg Construction.

La recommandation de M. Langelier fut alors acceptée avec une correction à l'effet que les soumissions devraient tenir compte de diverses façons de procéder dans l'exécution de ces travaux. Cette affaire rebondira certainement, car il appert qu'elle est l'enjeu de la campagne municipale qui s'ouvre à Lachine.

Il est aussi à noter que dans tout ceci M. le maire Drapeau et le président de la Commission, M. Pierre Desmarais ont eu à voter contre un membre de la Ligue d'Action Citoyenne, car il apparaît au dossier que le président de Louisbourg Construction est M. Jacques Tozzi, conseiller municipal à Montréal.

\$500,000 pour études préliminaires sur les autoroutes

M. C.-E. Longpré, Greffier de la ville de Montréal, a révélé hier qu'il avait été informé que la Commission municipale de Québec, présidée par M. C.-L. Mignault, a sanctionné la décision du conseil municipal de consacrer \$500,000 aux études préliminaires des arpentages, la préparation des plans, les sondages et les forages, ainsi que tous travaux préliminaires en vue de la construction d'autoroutes.

On sait que Montréal veut, dans les années à venir, entreprendre la construction d'autoroutes pour améliorer la circulation dans la métropole.

L'étude du règlement 695

Les représentants des classes A et B à la commission

La commission formée par le conseil municipal pour reviser le

CITÉ DE MONTRÉAL
RETOUR A L'HEURE NORMALE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à une résolution du Conseil municipal en date du 1er mars 1955, le retour à l'heure normale dans la ville de Montréal doit s'effectuer le DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 1955 à MINUIT ET UNE MINUTE (soit dans la nuit entre le samedi et le dimanche).

Les citoyens sont en conséquence priés de retarder leurs horloges d'une heure aux dates et heures ci-dessus mentionnées.

Hôtel de Ville, Montréal, 22 septembre 1955.

Le Greffier de la Cité, Charles-Edouard Longpré

Pour votre foie...
VICHY CELESTINS
Eau minérale alcaline naturelle, importée de France
Méfiez-vous des imitations!!!
Exigez CELESTINS...
l'eau qui fait... du bien

Eden devra s'opposer avec plus de vigueur au socialisme

LONDRES (Reuters) — Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

Les membres du parti conservateur exhorteront le premier ministre Eden à éloigner davantage la Grande-Bretagne du socialisme quand le parti tiendra sa conférence annuelle le mois prochain.

Un indice à cet effet a été fourni mercredi dans la liste des résolutions qui doivent être étudiées à la conférence.

TRADUCTION
de l'anglais au français - du français à l'anglais (cours du soir)
Préparation aux examens
du Service Civil (section de la traduction)

CONVERSATION
française et anglaise (cours du soir)
INSTITUT DE TRADUCTION

Inscription le jeudi 6 octobre, à 7h.30 p.m.
Ecole D'Arcy McGee, 220 ouest, avenue des Pins

N'attendez pas l'encombrement du dernier jour, demandez notre prospectus et inscrivez-vous des maintenant en écrivant à:
L'INSTITUT DE TRADUCTION
410, avenue Wiseman, Outremont — Montréal 8, P. Q.
Tél.: DO 5879 (entre 9 et 11h. a.m. ou entre 2h. et 5h. p.m.)

Le monorail

Le rapport soumis la semaine dernière par le directeur du service d'urbanisme au sujet du monorail suggère un nouvel élément de solution au problème du transport à Montréal. M. Campeau a souligné les avantages de cette formule de transport en commun, en particulier son coût relativement bas: un dixième du coût du tramway souterrain; la différence s'explique par le fait que le métro comporte la construction d'un tunnel, tandis que le monorail est suspendu au-dessus d'une voie de surface.

Le tableau qu'on nous présente comporte d'autres aspects attrayants: ce serait le plus rapide des moyens de transport en commun, sa capacité serait plus grande que celle du métro, et il assurerait une remarquable sécurité. Si toutes ces affirmations sont fondées, l'on comprend que plusieurs grandes villes des États-Unis soient en train d'étudier cette formule.

Comment expliquer que devant un pareil rapport les partisans du métro s'obstinent, et vont jusqu'à écarter même toute idée d'étude d'un tel système pour Montréal? Les journaux qui ont appuyé le projet de métro ne voient dans cette suggestion qu'une cause de délai nouveau. On a déjà étudié longuement le métro et un projet partiel est prêt, disent-ils, toute nouvelle étude n'entraînerait que de nouveaux retards et des dépenses superflues; n'étudions plus, mais passons aux actes. Montréal est en retard, c'est entendu; mais ce n'est pas une raison pour nous fermer les yeux.

La solution du métro est du reste écartée, au moins pour le moment, de sorte qu'on ne la retarde pas en étudiant le monorail. Le problème se pose jusqu'ici de la façon suivante. Un réseau métropolitain, pour les besoins minimums de Montréal à l'heure actuelle, coûterait au-delà du demi-milliard de dollars. Or cela ne pourrait résoudre que le problème du transport en commun, alors que la circulation automobile suscite des difficultés grandissantes.

Pour être logique, il faudrait envisager un métro à six ou huit voies afin que les automobiles puissent l'utiliser. Ces immenses tunnels, dont la longueur minimum serait de 22 milles, dépassent manifestement les possibilités financières de Montréal. Sans compter que ce réseau, n'assurant que les principales communications, il faudrait encore assumer de fortes dépenses pour les voies complémentaires de surface, tant pour les transports en commun que pour les automobiles privées.

L'autostrade à sur le métro une supériorité décisive. Même compte tenu des expropriations le coût est bien moins élevé. De plus, l'autostrade en surface, avec certains secteurs élevés, est beaucoup plus souple et peut plus facilement s'adapter aux changements éventuels.

A une époque où la clientèle des transports en commun ne cesse de diminuer c'est un gros risque que d'opter pour le métro dont la rentabilité est douteuse à cause de son coût considérable. A New-York, par suite des déficits grandissants, on a dû porter à 15 sous le tarif du métro en 1953, après quoi le nombre des usagers a diminué de 11 p. 100 durant l'exercice 1953-54, ce qui laisse prévoir d'autres déficits à brève échéance.

L'intérêt du monorail c'est qu'il permet de combiner les avantages de l'autostrade avec ceux du rail. Dans les grands projets d'autostrades, en surface ou élevés, aux États-Unis, des voies spéciales sont prévues pour les transports en commun; le fait de construire six voies au lieu de quatre, pour ajouter deux voies réservées aux autobus, n'augmente que d'un dixième le coût de la construction. C'est assurément plus économique que de construire en même temps un métro et de grandes voies de surface.

Si l'autobus est plus souple que le tramway dans nos rues encombrées, il reste tout de même que le transport sur rail est plus confortable que sur route. Des experts ont proposé d'installer des rails au centre des autostrades pour permettre ainsi, en surface et en plein air, un service de tramway rapide et confortable. Or, l'aménagement de ces voies additionnelles ne représenterait que le dixième du coût d'un métro.

Le monorail représente un pas de plus. Son coût est estimé au dixième de celui du métro, de sorte qu'il se compare à ce point de vue au tramway rapide installé au centre de l'autostrade. Mais il exige moins d'espace en surface. La différence peut être d'importance secondaire dans certains cas. Par contre, lorsqu'il s'agit d'aménager de grandes voies au cœur d'une ville ou dans des quartiers entièrement construits et dont les rues sont relativement étroites, le problème est bien différent.

Si le monorail permet d'installer les transports rapides en commun, en n'occupant que quatre ou cinq pieds de la largeur d'un boulevard ou d'une autostrade, et que le public obtienne en plus le confort supérieur du transport sur rail, cela vaut assurément la peine d'être étudié.

On comprend l'impatience de ceux qui redoutent de nouveaux retards, mais s'il est vrai qu'on peut construire le monorail à deux milles par mois, le délai de l'étude serait vite rattrapé par la lenteur de construction du métro; et cela même si le travail du métro était prêt à commencer, ce qui n'est pas le cas.

Et ceux qui voudraient que la ville se lance dans un programme de l'ordre de \$500 millions pour courir l'aventure risquée du métro ont mauvaise grâce à demander qu'on ne gaspille pas d'argent dans une étude du monorail.

Paul Sauriol

Blocs-Notes

La conférence fédérale-provinciale

A la veille de la Conférence fédérale-provinciale d'octobre, le correspondant parlementaire du Maclean's, M. Blair Fraser, vient de publier des commentaires du plus vif intérêt. Il affirme que la politique fiscale du gouvernement fédéral s'est modifiée en raison de la résistance irréductible du gouvernement provincial du Québec. Au lieu de s'efforcer par tous les moyens à décider toutes les provinces à adhérer au régime des ententes fiscales, il désire maintenant voir quelques unes des provinces abandonner le système et conserver leurs pouvoirs d'imposition directe comme la province de Québec. Le premier ministre Saint-Laurent, écrit M. Fraser, voudrait mettre fin à l'isolement de la province de Québec.

Le caricaturiste du périodique torontois, Grossick, illustre de façon saisissante l'article de Blair Fraser. Il a dessiné une salle de bal où la plupart des provinces canadiennes, représentées par des dames et des messieurs en grande toilette, dansent avec entrain. La province de Québec, une dame corpulente qui a les traits de Maurice Duplessis, est assise toute seule près d'un palmier. Un monsieur plastronné, qui ressemble à M. Saint-Laurent et représente le gouvernement fédéral, demande à un autre monsieur plastronné, qui ressemble à M. Frost et représente l'Ontario, de tenir compagnie à la dame solitaire puisqu'elle ne veut pas danser.

Systèmes alternatifs

La chronique de M. Fraser ne nous apporte pas seulement des commentaires, mais elle nous révèle, en même temps des faits significatifs. Le gouvernement fédéral, affirme-t-il, a fait étudier en prévision de la conférence fédérale-provinciale qui s'en vient des systèmes alternatifs de partage du produit de l'impôt sur le revenu des particuliers et des corporations. Le cabinet fédéral disposerait de données complètes préparées par des experts qui lui permettraient de discuter plusieurs projets différents.

L'un de ces projets comporterait une distribution pure et simple par le gouvernement fédéral d'une partie du produit des impôts directs sans que les provinces aient à signer d'ententes. Les provinces qui établiraient leurs propres impôts directs verseraient le produit de ces impôts sous-traité du subside que le gouvernement fédéral leur verserait sans condition.

Un autre projet consisterait en un subside fédéral qui ne serait versé qu'aux provinces les moins fortunées et qui serait proportionné à leurs besoins. Ces besoins seraient déterminés par une commission spéciale créée à cette fin. C'est un système qui s'inspirerait de celui qui est en vigueur en Australie.

Enfin le régime actuel des ententes fiscales pourrait être conservé, mais avec des modifications qui permettraient aux diverses provinces d'établir des impôts particuliers par exemple des impôts sur les entreprises minières et forestières qui exploitent les richesses naturelles qui sont de juridiction provinciale.

Prévisions

M. Fraser est convaincu que le gouvernement fédéral ne mettra de l'avant aucun de ces projets. Il se contenterait plutôt d'attendre les suggestions des diverses provinces en se déclarant dis-

posé à étudier tous les projets qui lui seront soumis. Il n'insisterait pas sur le fait qu'il a déjà fait étudier à l'avance tous les projets, que l'on a pu prévoir.

Le correspondant du Maclean's ne se risque pas à faire des pronostics sur l'issue de la conférence. Il fait cependant observer que l'Ontario n'a plus d'intérêt à renouveler l'entente fiscale puisqu'il serait beaucoup plus avantageux pour elle de se prévaloir des concessions consenties au Québec et de percevoir son propre impôt sur le revenu. La Colombie gagnerait également, quoique dans une moindre mesure, à abandonner le régime des ententes fiscales en vigueur.

Si M. Fraser a bien saisi les tendances et les intentions du gouvernement Saint-Laurent, on peut prévoir un changement significatif dans les relations fiscales entre le gouvernement fédéral et les provinces. En fait comme en droit, les provinces plus riches et plus populeuses conserveraient leurs pouvoirs d'imposition directe. Les provinces plus pauvres seraient seules à recourir à la générosité fédérale. Il peut fort bien arriver d'ailleurs que le nombre de ces provinces pauvres aille en diminuant par suite de la découverte et la mise en valeur de nouvelles richesses naturelles. C'est ainsi que, grâce au pétrole et au gaz naturel, l'Alberta est à la veille de passer dans le camp des provinces riches.

Il se pourrait donc que la prochaine conférence fédérale-provinciale donne lieu à un règlement des relations fiscales qui ne serait pas tout à fait dans le sens des recommandations du rapport Rowell-Sirois ou des propositions du gouvernement King au lendemain de la guerre. Ce serait alors une victoire, au moins partielle pour la province de Québec et la cause de l'autonomie provinciale.

P. V.

Lettre de Washington

Le problème allemand et l'alliance atlantique

par Henri PIERRE

(Tous droits réservés pour "Le Devoir" et "Le Monde")

Une activité inhabituelle a régné ces jours derniers au département d'Etat, où Foster Dulles, de retour de vacances, a passé en revue avec ses principaux conseillers les divers problèmes à l'ordre du jour des grandes rencontres diplomatiques de cet automne. Les uns sont de caractère urgent comme la querelle Grèce-Turquie à propos de Chypre, les affaires d'Afrique du Nord, les relations avec la Yougoslavie. Sur le premier point, Dulles a lancé un appel à la compréhension à Athènes et à Ankara en espérant que les intérêts supérieurs de l'alliance atlantique prévaudront dans les deux capitales. Sur la question de l'Afrique du Nord, il est clair que Washington continue de s'en tenir à la politique du silence tout en faisant d'ardents vœux pour le succès du compromis Faure.

Bien qu'on s'inquiète des retards apportés à la solution de la crise, on se garde bien de toute manifestation officielle, dont le seul résultat serait de cristalliser les oppositions à Paris et à Rabat. On souhaite d'autant plus une solution rapide qu'on voudrait éviter d'avoir à choisir, lors des prochaines discussions des Nations-Unies, entre la solidarité atlantique envers la France d'une part, et le traditionnel appui donné aux mouvements d'indépendance. Par contre, sur la question algérienne, les Américains adoptent l'exception de procédure soulevée par la France contre l'inscription à l'ordre du jour en considérant qu'il s'agit d'une affaire de la compétence intérieure des États.

Les crédits aux Yougoslaves

Enfin, à l'égard de la Yougoslavie, on espère que la mission de Murphy dissipera les récents nuages entre Belgrade et Washington. Aussi désagréable que soit l'attitude des Yougoslaves constants à l'égard des Américains, l'utilisation des crédits et du matériel militaires, et malgré les pressions de

nombreux congressmen, on est d'avis au département d'Etat qu'il est important de maintenir Tito hors de l'orbite soviétique et que des menaces ou une trop grande fermeté ne pourraient que pousser davantage Belgrade du côté de l'est. Ces problèmes, apparaissent toutefois comme secondaires.

Le grand sujet de préoccupation reste l'Allemagne, surtout après les conversations de Moscou. Les dernières déclarations des dirigeants russes et l'accueil fait à Grotewohl ont éliminé ici les doutes qui subsistaient encore sur l'intention de Moscou de persévérer dans sa politique allemande, dont un communiqué irréflectible du département d'Etat célébrait avant hier "la faillite". Les chances de voir les Russes accepter à Genève l'unification de l'Allemagne aux termes d'un système de sécurité garantissant les plus sérieuses garanties comme très minces, voire inexistantes.

On répète que les Russes ne se soucient pas d'unifier l'Allemagne ou de garantir leur sécurité, mais veulent faire craquer l'alliance atlantique. Néan-

Politique italienne

Questions juridiques et problèmes scolaires

de notre correspondant romain, Georges HUBER

Alors que sénateurs et députés s'apprêtent à revenir sur les rives du Tibre pour reprendre leur activité, le gouvernement présidé par M. Segni travaille à la solution de deux problèmes: la juridiction militaire et le traitement du corps enseignant.

Le code militaire italien actuel, d'origine fasciste, défendait au juge militaire les délits de VILIPENDIO (mépris) des autorités et de l'Etat commis par des citoyens assujettis au service militaire. Fort élastique, le terme de VILIPENDIO — difficile à traduire en français — peut porter à des abus de pouvoir, surtout quand la politique s'en mêle.

Le gouvernement proposait donc aux chambres de soustraire ce genre de délits à la compétence des tribunaux militaires pour le déférer à celle du juge civil. En cela, tous les partis de la coalition gouvernementale sont d'accord avec M. Segni. Les divergences portent sur le point de savoir s'il convient de modifier aussi les articles qui défèrent au tribunal de l'armée les délits militaires (sabotage, trahison, espionnage) commis par des civils encore assujettis au service militaire.

Soucieux avant tout de la sécurité de l'Etat, le gouvernement estime que ces délits militaires relèvent du tribunal de l'armée. La presse démocrate chrétienne et une partie des journaux indépendants partagent ces vues.

On est d'un autre avis dans des milieux républicains et libéraux. Dans la crainte d'abus de pouvoir et dans le désir d'affermir encore le régime de liberté de pensée et de presse, on voudrait déférer au juge civil même les délits militaires commis par des citoyens assujettis au service militaire.

Ainsi les ministres de la coalition gouvernementale sont unanimes dans leurs vues. Les journaux des partis de la coalition gouvernementale divergent d'avis.

Le parlement se prononcera dès après sa rentrée. Entre temps, les rapporteurs de la commission de justice préparent leurs relations.

Beaucoup plus grave et plus complexe est un problème qui occupe depuis des mois — on pourrait dire depuis des années, — le gouvernement italien:

Le traitement du corps enseignant

Les membres de l'enseignement public primaire et moyen sont insuffisamment rémunérés. (2) Vu l'extrême modicité des traitements, on trouve peu d'hommes dans l'enseignement primaire. A moins d'avoir d'autres ressources, un instituteur chef de famille ne saurait vivre de son seul traitement. Les enseignants engagés dans l'enseignement moyen s'efforcent d'arrondir leur maigre traitement moyennant des leçons privées.

Sur le plan économique, les professions enseignantes sont déclassées. Elles conservent encore, surtout dans les campagnes et les petites villes, un réel prestige, mais un prestige qui va diminuant.

A l'insuffisance du traitement s'ajoute une autre cause de mécontentement: l'extrême lenteur de l'Etat à engager définitivement les membres du corps enseignant. Ainsi 60% des professeurs de l'enseignement moyen n'ont pas encore été embauchés par le Ministère de l'Instruction Publique, ils ne bénéficient pas du statut des fonctionnaires. En cas de décès, les veuves n'ont pas droit à une pension.

Le problème du traitement du corps enseignant est un drame pour l'Italie, un drame qu'elle ne connaît pas, si en juin 1940 elle avait pris à cœur l'avertissement lancé par Pie XII des avant l'explosion de la deuxième guerre mondiale: "Rien n'est perdu avec la paix, tout peut l'être avec la guerre".

Depuis plusieurs mois le Front unique de l'école, représentation des divers syndicats, négocie avec le gouvernement. En juin, des professeurs de l'enseignement moyen entrèrent en grève. Le mécontentement dans le corps enseignant est grand.

Un conseil au gouvernement

Ces derniers jours la question du traitement des maîtres a passé au second plan de l'actualité, qui était dominée par les entretiens de Moscou.

La fermeté du chancelier Adenauer impressionna l'Italie. La presse libérale invita M. Segni et son équipe à imiter, dans leurs rapports avec l'URSS et dans leur attitude envers le parti communiste italien, la courageuse politique de M. Adenauer.

Relevons une remarque du journal Il Tempo, grand quotidien libéral de Rome, qui n'est pas toujours tendre pour les démocrates chrétiens. Ayant décrit l'écroulement sans précédent de l'Allemagne au lendemain de la guerre, Il Tempo observe que seul un homme d'Etat catholique était à même de présider au relèvement du pays. C'est insinuer que les forces humaines ne suffisent pas à cette tâche, et à l'homme d'Etat qui la vit un supplément de lumières et d'énergies.

Ni ce pas là n'a une valeur significative. L'éditorialiste du Tempo a tiré de son bon sens plutôt que de l'idéologie laïque de son parti?

Georges HUBER



"Ça parle au Diable"

L'amitié gréco-turque est-elle irréparablement morte?

Diplomatiquement "suspendue", la Conférence tripartite sur Chypre, qui s'est tenue à Londres, du 29 août au 7 septembre est en réalité terminée. Et elle s'est soldée par un échec.

Qui est responsable de cet échec: la Grande-Bretagne, la Grèce ou la Turquie? Un peu tout le monde, sans doute, mais les dirigeants britanniques, de qui venait l'initiative de cette rencontre, l'impudent à l'"intransigence" du délégué turc.

Les mêmes dirigeants britanniques vont même jusqu'à accuser le ministre britannique des Affaires étrangères de Turquie, M. Fatih Zorlu, d'avoir obligé M. McMillan, secrétaire d'Etat au Foreign Office, à aller plus loin que sa pensée et ses intentions, et à déclarer que le gouvernement britannique n'envisageait pas "dans un avenir prévisible" d'accorder aux Chypriotes le droit à disposer d'eux-mêmes. A dire vrai, rien n'obligeait M. McMillan à prononcer des paroles aussi imprudentes. D'autant plus que, de l'avis même des Britanniques, la délégation grecque à la Conférence a fait preuve de modération, voire de réalisme.

De toute évidence, la Conférence avait été mal préparée, et de plus, le refus de la Grande-Bretagne de prendre un engagement quelconque sur la question du droit des Chypriotes à disposer d'eux-mêmes a créé un malaise dès le début des entretiens.

En tout cas, l'échec des pourparlers, a mis le gouvernement d'Athènes dans une situation délicate vis-à-vis des partisans de l'Enosis (rattachement de Chypre à la Grèce), et surtout elle a compromis gravement les relations gréco-turques. A la suite des graves incidents anti-grecs de Smyrne et d'Istanbul, toute la presse hellénique n'hésite pas à proclamer: "un fait est certain et irréparable: l'amitié gréco-turque est morte".

Kathi Merini présente le Turc comme "un ennemi fanatique et exalté, qui a employé la dynamique contre l'amitié gréco-turque". Wima dénonce "le vandalisme de la population turque". Eleutheria reproche à la radio d'Ankara d'avoir "excité de la façon la plus grossière ses hordes populaires".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Enfin, le gouvernement d'Athènes, par la voix de M. Canellopoulos, vice-président du Conseil, a affirmé que les démonstrations de jeudi à Smyrne et Istanbul "ont été organisées et dirigées".

Et il a cité comme exemple la publication par la presse turque, la veille des incidents, d'une photo turque représentant la maison natale de Kemal Ataturk, à Salonique, incendiée par les manifestants. Or, à-t-il dit, cette demeure historique, chère aux Turcs, n'a pas été touchée.

Tout cela est grave, car, si d'une part, l'amitié gréco-turque est mise en cause, il y a aussi l'alliance balkanique (Grèce-Turquie-Yougoslavie) qui est touchée, et aussi, plus sérieusement qu'on ne le pense, l'alliance atlantique, dont font partie la Grèce et la Turquie.

Le journal de l'opposition parlementaire, Eleutheria, a pu écrire vendredi: les incidents de Smyrne et d'Istanbul prouvent qu'en ce moment l'O. T. A. N. pour laquelle les sacrifices, "n'existent ni effectivement, ni moralement, ni artificiellement".

Oui, tout cela est grave. Dans une note de protestation remise vendredi au gouvernement d'Ankara, le gouvernement hellénique évoque la déclaration de M. Zorlu, chef de la délégation turque à Londres: "La Grèce doit choisir entre l'amitié turque et Chypre", et affirme que si tel est réellement le choix proposé à la Grèce, celle-ci ne peut naturellement pas sacrifier ses fils de Chypre.

Londres, dont la part de responsabilité est grande dans cette affaire, et aussi les puissances occidentales, se doivent de faire les plus grands efforts pour que la rupture ne soit pas irréparable entre Athènes et Ankara. Le Proche-Orient, déjà si déchiré, n'avait pas besoin d'une complication de ce genre.

François ROUSSEL (La Croix)

La Bible vous parle

Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur; dès maintenant qu'ils se reposent de leurs fatigues, car leurs oeuvres les accompagnent. — (Apoc. 14, 13).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

L'ACTUALITE

Saviez-vous que...

— Qu'il se lit 90,000,000 de Comics par mois au Canada et aux Etats-Unis. Nous avons bien dit "par mois".

— Qu'au Canada seulement, l'on dépense pour plus de \$3,000,000 annuellement, pour l'achat de Comics et autres publications pornographiques.

— Que 80% des jeunes délinquants détenus dans les maisons de correction ont appris à transgresser les lois par la lecture des Comics.

— Que la compagnie Superior Publishers de Toronto fait, à elle seule, un chiffre d'affaires dépassant le million, et ce en ne publiant que des horreurs et des saletés.

— Que de 1937 à 1947 il ne se publiait en Amérique que 19 Comics. Aujourd'hui, si l'on s'en tient au rapport de Advertising Age, il s'en publie plus de 580.

— Que les Comics dits Horror Comics ont 90% de leurs illustrations montrant des scènes de cruauté: ablation des yeux dans 71% de ces Comics.

— Que la police de Stirling, Ontario, conclut que c'est la lecture de "Little Fugitive" qui pousse Gene Ingram, 13 ans, à se pendre.

— Que le cri de bataille de la Franc-Maçonnerie est: "Pour

terrasser l'Eglise et perdre les âmes, perdons la femme." Aussi dans les Love Comics et les Sex Comics, la femme est-elle soumise à toutes sortes de dégradation: concours de beauté, exhibition en costume de bain, exposition de cuisses et nous pourrions en ajouter. On flatte la femme pour mieux l'asservir et réveiller ainsi les tendances bestiales latentes en chacun de nous.

— Que Arnie Myers, journaliste du Daily Colonist a fait une étude approfondie des Love Comics. Il conclut que dans chacun d'eux se trouvent une exaltation outrée de la beauté charnelle, des scènes de séduction, des assassinats, des divorces, meurtres et suicides. Les illustrations sont des plus suggestives et souvent fois les parties sexuelles n'ont même pas le "pagné" qu'admettent les peuples les plus primitifs.

— Que dans certains foyers l'on dépense en moyenne \$4.80 par semaine pour l'achat de Comics ou de saletés folles comme on en tolère tant dans nos kiosques à journaux et nos restaurants.

— Qu'en illustrant un Comic, un Western ou un Super quelconque et autres publications du genre, l'artiste reçoit de \$1,500-

00 à \$2,000.00 par édition. Avec un tel salaire pour illustrer des saletés, les auteurs peuvent faire reproduire les scènes qu'ils désirent.

— Qu'un seul Comic est lu en moyenne par 5 enfants dont l'âge varie de 9 à 13 ans.

— Que la lecture régulière de certains Comics suscite chez les jeunes des crises d'hystérie qui affectent leur comportement général.

— Que d'après M. E. Fulton, député de Kamloops, B.C., trois enfants sur cinq lisent les Comics au Canada.

— Que les Horror Comics sont interdits en Grande-Bretagne où la majorité de la population est protestante.

— Que le Juge J. Browne, député de St-Jean-Ouest, Terre-Neuve, dit que les grands fournisseurs de la délinquance juvénile sont les journaux à sensation et les "pocket books".

— Que la loi fédérale prévoit une peine d'emprisonnement pour ceux qui possèdent, distribuent ou vendent des imprimés obscènes.

— Que c'est un devoir grave qui oblige tout catholique de combattre la littérature nauséabonde et ce par tous les moyens dont il peut disposer. (L'Ecole canadienne)

L'Institut canadien des affaires publiques

Québec, pierre angulaire de la Confédération

Le jour où un parti politique fédéral pourra se passer des votes canadiens-français, le fédéralisme sera en danger — Conférence de M. J.-C. Bonenfant.

«Le jour où un parti politique pourra facilement compter sur une majorité absolue dans le pays, en dédaignant les votes de la province de Québec et des comités canadiens-français des autres provinces, le fédéralisme canadien sera en grand danger. C'est ce qui se produira, si le gouvernement fédéral ne prend pas de mesures pour assurer la participation de la province de Québec et des comités canadiens-français des autres provinces à la vie politique fédérale. C'est pourquoi, le 22 septembre 1955, l'Institut canadien des affaires publiques, qui se tient présentement à Ste-Adele, M. Bonenfant, bibliothécaire de la Législature provinciale, a la deuxième conférence annuelle de l'Institut canadien des affaires publiques, qui se tient présentement à Ste-Adele, M. Bonenfant fut le conférencier invité à la soirée d'ouverture du congrès en compagnie de M. Georges Dery, doyen de la faculté des Lettres à la Sorbonne. Le thème général de la conférence porte sur le «Fédéralisme».

Le texte présenté par M. Bonenfant a soulevé l'intérêt des auditeurs par son réalisme et la largeur de vue qu'il exprime. Nous reproduisons plus bas les idées principales qui s'en dégagent.

Quant à M. Davy, il a présenté une étude très fouillée, et très compliquée, du fédéralisme vu sous les angles juridique et philosophique. Il avait intitulé sa conférence «De l'essence du Fédéralisme». Il expliqua d'abord que l'homme, qu'on ne peut définir sans référence à son milieu social, ne peut vivre seul. La société des hommes exige des règles qui la régissent: ubi societas, ibi jus. Partout où il y a une société, il y a un droit. Le droit est la force qui agit sur l'homme vivant en société, sans lequel il ne saurait y avoir de vie sociale. Cette force régit et ordonne chaque individu dans la société et établit des communications entre les individus.

Le fédéralisme canadien. Voici l'essentiel du texte de M. Bonenfant: «Le fédéralisme, réalité sociale qui ne se limite point à son expression juridique, existe au Canada bien avant 1867. La foule

amassée qui dans les rues de Londres protesta contre l'Acte de Québec et Mr Briand qui demanda à ses ouailles d'en être reconnaissantes à l'Angleterre comprennent que désormais la nouvelle colonie britannique d'Amérique renfermerait dans l'unité et la diversité des gens de langue française et de langue anglaise.

Dès 1791, lorsque l'élément anglais eut considérablement augmenté dans la colonie, on dut la diviser en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada, embryon d'un Etat fédéral dont les tâches appartiennent alors au gouvernement de la Métropole. C'est en vain que le régime de l'Union essaya, en 1841, de briser cette dualité: selon Sir John A. Macdonald lui-même, l'Union législative théorique se transforma dans la pratique en une union fédérale.

«Les créations du droit sont artificielles et vaines si elles n'épousent pas les faits sociaux et même après que le fédéralisme canadien fut né juridiquement, en 1867, il a souvent manifesté sa vigueur et ses faiblesses en marge des textes.

«Vu sous ce très large éclairage, le fédéralisme canadien est déterminé par l'existence de deux races s'identifiant jusqu'à un certain point avec deux religions, par la diversité et parfois l'opposition de nos grandes régions géographiques et économiques et par la présence de dix provinces. Dans un système fédératif idéal, ces composantes devraient s'équilibrer par un honnête et perpétuel chantage.

Ce fut peut-être la situation exceptionnelle qui rendit possible la naissance de la Confédération, mais on ne sut pas alors traduire parfaitement le fédéralisme dans les textes et surtout avec les années se créèrent des états de fait antifédéralistes que le droit ne réussit point à corriger.

«Au niveau fédéral, au point de vue juridique, le fédéralisme n'existe que dans la représentation à la Chambre des Communes s'établissant à l'intérieur des cadres pro-

vinciaux, mais elle est celle d'un pays unitaire. Le Sénat, même si sa composition est régionale, ne répond pas aux exigences du bicaméralisme dans un Etat fédéral. L'égalité pratique des deux langues et surtout des deux cultures qu'elles représentent, s'est avérée impossible et le français, même lorsqu'on lui donne sa place officielle, est forcément une langue traduction qu'on n'utilise que par principe ou par coquetterie.

Le fond et de l'acte politique naturel d'inspiration anglo-saxonne et pour réussir, plus qu'en apparence dans les hautes sphères du Parlement et de l'administration, à Ottawa, les Canadiens français doivent faire preuve de qualités intellectuelles exceptionnelles et du labeur inhumain nécessaire à l'acquisition d'une nouvelle culture, tout comme un jeune Français qui voudrait devenir un maître de la littérature anglaise.

«Cependant, malgré cela le fédéralisme s'est manifesté au niveau fédéral à l'intérieur des parties politiques et si les Canadiens français ont pu exercer quelque influence sur la politique générale du pays c'est parce que sans eux le parti conservateur, d'abord, et le parti libéral ensuite n'auraient pu aisément détenir le pouvoir. Aussi le jour où un parti politique pourra facilement compter sur une majorité absolue dans le pays en dédaignant les votes de la province de Québec et des comités canadiens-français des autres provinces, le fédéralisme canadien sera-il en grand danger comme il le fut en 1917 avec le gouvernement unioniste.

Par les régions. «Le fédéralisme canadien semble aujourd'hui s'équilibrer beaucoup mieux par les régions que par les races. Il s'est affaibli lorsque des régions se sont dressées les unes contre les autres, comme dans la question de la réciprocité tarifaire en 1911 ou lorsqu'une région s'est trouvée dans une situation très inférieure comme les provinces de l'Ouest avant la Guerre de 1939. L'huile a peut-être récemment sauvé le fédéralisme canadien qui dans sa structure régionale a par conséquent dû souffrir désormais que de la pauvreté des Maritimes.

«Même si les régions sont des entités beaucoup plus logiques que les provinces avec lesquelles elles s'identifient parfois, comme dans le cas du Québec, il reste que juridiquement ce sont les provinces qui existent. Certaines d'entre elles furent peut-être créées artificiellement, mais n'essayons pas maintenant de confondre les provinces de Saskatchewan et d'Alberta et encore moins leurs gouvernements. A plus forte raison, des provinces comme les Maritimes que la géographie et l'histoire personnellement ont fait d'une province surtout comme la Province de Québec ou la race et la religion viennent s'ajouter à la géographie et l'histoire éproprement, elles par suite des difficultés de réaliser pleinement le fédéralisme au niveau fédéral le besoin de chercher chez elles la plus forte expression du pouvoir.

«Cela ne pose guère de difficultés au temps où le meilleur gouvernement était celui qui intervenait le moins dans la vie quotidienne mais avec la nécessité de l'action économique et sociale de l'Etat sur le plan national, le drame est né surtout pour la Province de Québec.

Instinct vital. «Même s'il a été parfois accentué par les inimitiés politiques, il les dépasse et il semble bien que pendant longtemps, par une sorte d'instinct vital l'électorat sera favorable à une très large expression du pouvoir à Québec en souhaitant aussi, mais plutôt par raisonnement, que ses représentants continuent à jouer un rôle considérable à Ottawa.

«C'est ce qui explique des ré-

Près de 4 millions de Canadiens ont émigré aux Etats-Unis depuis 1820

En quelques lignes...

ELU PRESIDENT

ROBERVAL (PC) — M. Anthony Lessard, de St-Jérôme, vient d'être élu président de l'Association québécoise des secrétaires municipaux. Il succède à M. A.J.O. Bergeron, de Ste-Geneviève-de-Batiscan.

DEMANDE EXAUCÉE

MONTREAL (PC) — Audrey Burns, 21 ans, d'Halifax, a été condamnée à deux ans de pénitencier pour vol. Il a demandé au tribunal de l'envoyer au pénitencier pour apprendre un métier.

ACCUSATION

SINGAPOUR (Reuters) — M. David Marshall, ministre-chef du gouvernement de Singapour, a accusé mercredi le communisme international de comploter la saisie par la force de cette colonie de la Couronne britannique.

sultats électoraux à première vue contradictoires. C'est peut-être aussi la raison profonde de notre présence ici car le fédéralisme canadien semble vouloir s'exprimer ainsi parallèlement non seulement dans le domaine politique, mais aussi dans les professions, les arts, la vie sociale et intellectuelle. On peut être présent à Couchiching et à Sainte-Adèle, à Ottawa et à Québec, mais tant que par la force des circonstances le fédéralisme ne pourra être plus vivace au niveau fédéral, c'est à Québec comme à Ste-Adèle que plusieurs d'entre nous se sentiront dans leurs véritables cadres.

Evidemment dans le domaine politique, économique et social, la synthèse n'est pas facile; elle exige de l'imagination chez les techniciens qui doivent la concrétiser, mais le fédéralisme n'est pas un système qu'on choisit pour sa facilité. Il nous est imposé par la réalité «diversité et diversité» avec des difficultés qui jamais ne trouveront des solutions définitives et magiques.

Ouverture des cours de l'Institut Pie XI. Avec le mois d'octobre commencent les cours de l'Institut Pie XI qui, on le sait, est une école de sciences religieuses annexée à la Faculté de Théologie. Le programme de cet institut est de deux ans et circulaire. Il couvre toute la théologie et les sciences annexes. Centre sur l'idée de Corps mystique, il suit l'ordre de la Somme théologique et, dans la mesure du possible, celui de l'Encyclopédie «Corporis mystici».

La première année on voit Dieu et sa création (2 crédits de 15 cours), la fin dernière de tout homme, les actes humains et leurs principes généraux (2 crédits), les vertus en particulier (2 crédits), le Christ et l'Eglise (2 crédits).

La deuxième année on voit les sacrements (2 crédits), l'Action catholique (2 crédits), la doctrine sociale de l'Eglise (2 crédits), la mariologie (1 crédit), enfin théologie et sciences naturelles (1 crédit).

Ce programme étant circulaire, on peut le commencer aussi bien la deuxième année que la première. De fait, cette année on verra la matière de deuxième.

L'Institut Pie XI donne en plus des cours spéciaux. Cet automne, du 1er octobre au 17 décembre, tous les samedis, à 2 heures 30 p.m., il en donnera sur la liturgie et les sacrements.

N.B. — On pourra obtenir des dépliant contenant tous les renseignements nécessaires en écrivant à l'Institut Pie XI, 2065 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

WASHINGTON (PC) — Si tous les Canadiens qui ont émigré aux Etats-Unis depuis 135 ans revenaient soudainement au pays, plusieurs auraient d'abord à revenir à la vie — ils seraient assez nombreux pour peupler les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, et de l'Alberta, et fonder une ville de la grosseur du Vancouver métropolitain.

Il faudrait un statisticien pour le prouver, mais, en comptant les nouvelles générations, le nombre des Canadiens et de leurs descendants aux Etats-Unis pourrait probablement aussi doubler la population du Canada, qui est actuellement de 15,600,000.

Les autorités du service de l'Immigration des Etats-Unis peuvent affirmer que 3,307,836 Canadiens ont traversé la frontière pour s'établir au sud depuis 1820, première année où les statistiques ont été compilées. D'après les plus récentes estimations de recensement, la population des trois provinces des Prairies est de 2,804,000, alors que le Grand-Vancouver compte 330,700 citoyens.

Retour. Les statistiques américaines ne tiennent pas compte des Canadiens qui émigrent aux Etats-Unis, y demeurent quelque temps et reviennent au pays. Selon le gouvernement canadien, le nombre de ces nomades s'établit à 4,000 par année.

Mais les chiffres sont là pour prouver que le sud exerce sur les Canadiens un attrait puissant et croissant, et les gouvernements

canadiens s'inquiètent depuis longtemps de cet exil massif qui enlève au pays la population dont il a besoin pour continuer à se développer.

Plus de 250,000 Canadiens, dont 205,000 nés au pays, nous ont quitté pour devenir nos voisins du sud depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Au cours de la même période, environ 85,000 Américains ont pris une résidence permanente au Canada après avoir subi l'attrait du nord et avoir franchi la frontière. C'est donc dire que le Canada perd trois Canadiens chaque fois qu'il acquiert un Américain.

Motifs divers. Les autorités de Washington ont plusieurs explications à donner à cet attrait des Etats-Unis, entre autres les salaires plus élevés et le climat plus doux.

L'industrie américaine ne se cache pas de désirer des Canadiens dans ses rangs. Un directeur de banque des Etats-Unis disait récemment que les banques américaines cherchent à engager des directeurs et des employés canadiens à cause de leur calibre élevé.

L'industrie canadienne s'inquiète de voir partir un si grand nombre de travailleurs professionnels et techniques: sur 250,000 émigrants, (travailleurs, femmes et enfants), 30,000 ont des qualifications pour faire un travail professionnel et semi-professionnel. Il ne faut pas oublier que plusieurs étudiants d'universités canadiennes vont entreprendre des cours post-gradués dans les universités amé-

ricaines. Plus de 1,200 diplômés de l'année académique 1953-54 étudient cette année aux Etats-Unis. Un bon nombre, ayant terminé leurs études, se voient offrir un emploi professionnel mieux rémunéré qu'au Canada, et ils l'acceptent.

Revers optimiste. Il existe heureusement un revers heureux à cette médaille: les statistiques officielles montrent que le nombre de travailleurs professionnels est à la hausse parmi les Américains qui adoptent le Canada comme pays. Entre 1945 et 1953, le nombre de travailleurs professionnels américains venus au Canada a été de 5,196, contre 1,634 entre 1933 et 1939.

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Conférences sur l'humanisme à l'U. de M. par M. de Gandillac

La Faculté de philosophie de l'Université de Montréal invite le public à une série de conférences données par M. Maurice de Gandillac, professeur à la Sorbonne. Le professeur a choisi pour thème général «L'humanisme à travers les âges».

Voici la liste détaillée des conférences: Lundi, 26 sept.: L'humanisme et les diverses conceptions de l'homme. Mardi, 27 sept.: L'humanisme antique et l'apport chrétien. Mercredi, 28 sept.: Humanisme et anti-humanisme au moyen âge.

Lundi, 3 oct.: L'homme selon Nicolas de Cues et les idéaux de la Renaissance. Mardi, 4 oct.: L'homme classique et l'Aufklärung. Mercredi, 5 oct.: L'homme hégélien. Jeudi, 10 oct.: Hegel et Kierkegaard. Vendredi, 11 oct.: Hegel et Marx. Samedi, 17 oct.: La postérité de Kierkegaard. Dimanche, 18 oct.: Le conflit des humanismes contemporains. Ces conférences auront lieu à l'Université de Montréal dans la salle H 404, à 8 h. p.m. précises.

nada a été de 5,196, contre 1,634 entre 1933 et 1939.

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

Il arrive souvent aux Etats-Unis qu'une occasion réunisse Canadiens et Américains. Les orateurs de fin de repas manquent rarement alors de rappeler une ou deux anecdotes pour illustrer l'importance des expatriés canadiens. Il suffirait, dit-on, que tous les ex-Canadiens et leurs descendants en Nouvelle-Angleterre votent de la même façon pour changer le résultat d'une élection présidentielle. Et Boston, que beaucoup d'émigrants canadiens choisissent pour s'y installer, n'est-elle pas parfois décrite comme «la deuxième plus grande ville canadienne»?

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jeanne, de la limite est de la terre No 31 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent à la rue Lachapelle, à l'exception des lots Nos 40-102 et 39-110 dudit cadastre.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 12 octobre 1955, à 10 h 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère de ses procureurs soussignés, à la Cour supérieure, ou à l'un de ses honorables juges assésant à la division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, province de Québec, une requête demandant:

a) De fixer le jour où la Régie des services publics devra commencer les travaux à faire pour constituer et évaluer les immeubles ou parties d'immeubles décrits ci-dessous que la Cité de Montréal entend acquérir, en vertu des articles 421 et suivants de sa charte et amendements (62 Victoria, chapitre 38) ainsi que les dommages résultant de cette expropriation et les prix et indemnités à être payés par la Cité de Montréal pour l'acquisition desdits immeubles ou parties d'immeubles.

b) De fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

Les immeubles ou parties d'immeubles à acquérir pour l'ouverture de la rue Jeanne, de la limite est de la terre No 31 du cadastre de la paroisse de Saint-Laurent à la rue Lachapelle, à l'exception des lots Nos 40-102 et 39-110 dudit cadastre, sont les suivants:

1. — Une partie du lot No 31 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

2. — Une partie du lot No 35 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

3. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

4. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

5. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

6. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

7. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

8. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

9. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

10. — Une partie du lot No 44 dudit cadastre, mesurant soixante-six pieds (66') dans sa ligne nord-est, cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne sud-est, quatre cent soixante-cinq pieds (465.5') dans sa ligne sud-ouest et cinq cent soixante-cinq pieds (565.5') dans sa ligne nord-ouest; contenant en superficie trente-sept mille trois cent quatre-vingt-neuf pieds carrés (37,389), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le sudit plan.

11. — Une partie du lot No 44

LA FEMME au foyer et dans le monde

Le temps de l'école et le temps des récoltes

L'année scolaire a déjà une bonne quinzaine d'âge; il y a encore, il y aura toujours malheureusement des enfants, des adolescents qui ne vont pas à l'école ou si peu. Dans une étude sur la famille et l'école, la L.O.C. et la L.O.C.F., ont rappelé déjà qu'au moins 40% des enfants qui s'inscrivent en première année, ne se rendent pas à la septième. On a signalé également, dans d'autres rapports d'enquête qu'environ 54% de nos gens dans le Québec, n'ont pas huit années de scolarité. Est-ce avec de semblables proportions que le peuple canadien va prendre un jour place parmi les peuples instruits? Tant mieux pour ceux qui peuvent entretenir semblable illusion et tant pis pour la réalité.

C'est pour remédier à cette déplorable situation qu'un peu partout on organise des cours du soir et des cours post-scolaires. Encore cette année, des cours gratuits du soir, cours préconisés par le Secrétaire de la Province, l'hon. Omer Côté, dans 52 écoles de Montréal.

Tous les jours, les journaux annoncent la reprise d'autres cours du soir, gratuits ou non. L'inscription va-t-elle être plus forte ou plus faible cette année? Et une fois l'inscription faite comment va se comporter l'assiduité? Est-ce que la télévision ajoutée au cinéma et à la radio, va continuer à diminuer l'assistance et assiduité comme l'an passé? Comme on l'a remarqué un peu partout? C'est à espérer que Radio-Canada va émettre, avant longtemps, des diplômes pour les télé-spectateurs calés sur la substance télévisée et que ces diplômés seront reconnus par les maisons d'affaires, de commerce, d'industrie, les bureaux de professionnels, les laboratoires, les conservatoires et les magasins! On aura réussi, alors, à s'instruire enfin, en se distrayant, à gagner de la compétence en s'amusant!

Il n'y a pas longtemps, l'Institut canadien de l'Opinion publique, dont les rap-

ports sont publiés dans La Presse, révélait que la lecture chez les Canadiens est en déclin depuis 1945, non seulement chez les jeunes mais aussi chez les plus âgés, et davantage encore chez ceux qui ont eu très peu ou pas d'école.

Pour que le goût de l'école, le goût de l'étude, se développent chez les enfants, c'est curieux, vous me direz, mais figurez-vous qu'il faut, habituellement, que leurs parents aient ces goûts, ou du moins qu'ils aient toujours eu de la considération pour l'école, du respect pour les maîtres et les professeurs, hommes ou femmes, une suffisante attention aux choses de l'esprit et que leur opinion soit faite sur le fait de savoir si les distractions et les amusements doivent se partager le temps à part égale avec l'étude et le travail, ou s'ils doivent prendre une part moindre ou une part plus grande. Il ne manque pas d'écoliers, de collégiens, d'étudiants et de jeunes travailleurs, qui, tout compte fait, donnent plus de temps ou autant de temps, aux loisirs, aux flâneries, aux divertissements et amusements qu'à l'étude ou au travail. Faut-il s'étonner alors que l'instruction reste primaire ou en deça, que la compétence soit toujours absente, l'attention et la réflexion nulles et la culture générale une impossibilité?

Et l'on se plaindra de n'obtenir toujours qu'un travail trop dur ou pas assez rémunérateur; on en voudra aux piocheurs et aux étudiants et aux compétents qui décrochent des postes avantageux et, à l'heure de la retraite, on sera complètement en peine de son temps parce qu'on n'aura toujours goûté que des loisirs creux, sans profits ni pour l'habileté manuelle ni pour la vie de l'esprit. On arrivera à la fin de sa vie, inculte, sans horizon et sans fruits parce qu'on aura toujours dédaigné l'effort, l'étude et le travail qui préparent moissons et récoltes.

Germaine BERNIER

Impressions d'une jeune Japonaise

Graduée du collège du Sacré-Coeur de Tokyo, la jeune Hanako Shigomitsu, secrétaire de son père ministre des affaires extérieures, ne rêve pas d'autre carrière que de se marier et d'élever des enfants.

La fille du ministre des affaires étrangères du Japon, la jolie Hanako Shigomitsu, a déclaré à ses amis de retour de son récent voyage aux Etats-Unis que son séjour sur ce continent avait été des plus agréables.

La jeune fille de 24 ans accompagnée son père au cours de sa visite officielle aux Etats-Unis au début du mois, en qualité d'hôte officielle et de secrétaire privée du ministre.

Cette jeune fille aux yeux pétillants et au sourire facile a suscité beaucoup d'admiration à New-York et à Washington pour ses attraits et ses manières orientales. Elle a déclaré, s'exclamant-elle, "si vous saviez comme le kimono est peu confortable. Il est peut-être joli, mais il n'est pas pratique et demande tellement de soins!" Par contre, la fille du ministre japonais

admire beaucoup les vêtements portés par les Américaines du nord.

Servant de secrétaire privée à son père depuis qu'elle a terminé ses études au collège du Sacré-Coeur de Tokyo, la jeune fille n'envisage aucunement une carrière professionnelle, politique ou diplomatique. J'aimerais beaucoup mieux me marier et élever des enfants", dit-elle.

Assez sportive et affectionnant particulièrement le tennis, Hanako consacre la majeure partie de ses loisirs à aller au théâtre, au cinéma, à lire et, bien entendu, à faire du sport. Elle a habité Tokyo pendant toute sa vie, dans une maison dont elle dit qu'elle est de style "européen".

Soirée de cinéma

Mardi, le 27 septembre, à huit heures, l'Union des Latins d'Amérique présentera de merveilleux films en couleurs sur le Vénézuéla, à l'amphithéâtre du Jardin Botanique, rue Sherbrooke, angle boulevard Pie IX. La soirée sera sous la présidence d'honneur du docteur Rafael Ojeda Delgado, consul général de ce pays à Montréal.

Renseignements: Plateau 3901, Entrée libre.

MALADIES NERVEUSES (d'origine psychique)

Pour comprendre l'Anxiété, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

lisez les ouvrages suivants:

- I. — La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 p. \$2.50
- II. — La Névrose: cette grande misère humaine, 278 p. \$2.50
- III. — La Névrose: rempart de la maladie, 280 p. \$2.50
- IV. — Névrose, Conscience, Religion, 278 p. \$2.50
- V. — Névrose et Obsessions, 289 p. \$2.50
- VI. — Fautes à éviter en Education, 175 p. \$1.50

par André La Rivière,

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ **GRATIS** ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave. Marcell, N.D.C. Montréal HU. 8-4312

CARNET MONDAIN

A Laval-sur-le-lac

Un déjeuner marquera la fermeture de la saison sportive de la section féminine du Club de Golf de Laval-sur-le-lac et aura lieu mardi, le 27 septembre, à midi et demi.

Mme J.-P. Sauvé est l'invitée d'honneur et Mme Rosaire Courtois présidera.

Buffet et danse

Les dames auxiliaires du Régiment de Maisonneuve recevront à un buffet suivi d'une danse, au profit des vétérans hospitalisés, samedi, le 1er octobre, à sept heures et demi du soir, au mess des officiers, 175, rue Craig, Montréal.

Alliance des Montréalaises

Une grande partie de cartes sous les auspices de l'Alliance des Montréalaises aura lieu mardi, 27 septembre, à huit heures, à la salle Saint-Stanislas, 1220, rue Laurier, au profit des œuvres du Père Gazé, O.M.I., de La Paz, Bolivie.

Informations: Mlle A. Boyer, Chéscant 4364 ou Victoria 8238.

Fête des pommes

Dimanche, le 25 octobre, la fête des pommes organisée par les Latins d'Amérique aura lieu à Rougemont.

Renseignements et billets: M. Gilles Ledoux, Marquette 5306 ou Chéscant 9822, le soir: M. Forest, chef du secrétariat, Plateau 3901 ou DUPONT 8-6965.

L'organisation du voyage du Mexique poursuit son cours, une trentaine de voyageurs sont inscrits. Renseignements: Plateau 3901.

Coutellerie des nouveaux ménages

Lorsqu'il s'agit de choisir leur coutellerie, plusieurs familles se laissent tenter par le sterling. Certaines entreprennent même d'acheter petit à petit leurs couverts d'argent, leurs moyens ne leur permettant pas d'acheter des articles aussi coûteux en une seule fois. Avant de vous lancer dans de telles dépenses, demandez-vous tout d'abord si vous serez en mesure de compléter vos couverts dans un délai raisonnable. Rien ne sert de vous procurer des ustensiles d'une telle valeur si vous êtes obligée par la suite d'acheter une armoire de prix plus modique au moment où vous vous mariez.

Les coutelleries d'acier inoxydable, dont certaines sont assez coûteuses, sont quant à elles, la portée de la plupart des bourses et offrent l'avantage de ne nécessiter aucun entretien. Ces ustensiles présentent deux défauts, mais ont l'avantage de ne pas se rouiller. Les couverts d'acier mat sont jolis lorsqu'ils sont d'inspiration très moderne; autrement, ils font souvent penser à de simples ustensiles de cuisine. Des motifs soulés et de délicats dessins ornent certaines collections d'ustensiles en acier inoxydable, mais les modèles parfaitement unis dont l'attrait réside uniquement dans l'audace et la simplicité voulue de la ligne sont ceux qui, en définitive, attirent le plus l'attention.

Conseils pratiques

Vous vous épargnerez beaucoup de travail en tirant les lattes de vos stores vénitiens trois ou quatre fois par an. De cette façon, leur époussetage sera beaucoup plus facile, pour effectuer cette opé-

Les mots croisés du "Devoir"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

HORizontalement

- 1—Qui brille de mille feux.
- 2—Souvent avec lui — Neuf.
- 3—Ancêtre des navigateurs — Sans dieu — Pieuses initiales.
- 4—Amène une condition — A gros appétit — Colère.
- 5—Elle couvre souvent la vie — Fleuve russe.
- 6—En tout — Céréale.
- 7—Préfixe — Imite le diamant.
- 8—La possibilité — Gaz vital.
- 9—Préfixe indiquant la nouveauté — Personnage d'actualité — Au monde.
- 10—Pour le train — Vulnérable pour Achille.
- 11—Orifices de pénétration — Répare.
- 12—Ajoute — Fille de la prudence, d'après le proverbe.

VERTICALEMENT

- 1—Vraiment stupéfiant.
- 2—Séparation.
- 3—Entourée d'eau — Fait communiquer deux pièces.
- 4—Au monde — Anagramme de soi — Difficile à comprendre — Il est moderne.

Problème d'hier

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
N	O	N	C	H	A	L	A	N	T	E	S
A	P	E	R	I	T	I	V	E	M	U	
T	E	T	E	R	A	S					
I	R										
O	A										
H											
A	I	M	E	F							
L	A	R	K	E	L						
I	C	I	L								
S	O										
T	R	O									
E	N										

Le rêve d'une laborantine

Mlle Suzanne Roby, nommée professeur de chimie.

Grâce aux cours d'extension dispensés par l'Université de Montréal et à son ardeur au travail, Mlle Suzanne Roby vient de se voir confier le poste de professeur de chimie dans un collège classique féminin de Montréal.

Munie d'un baccalauréat en sciences qu'elle a obtenu à la suite de son stage aux cours d'extension universitaires et diplômée en technologie médicale, la nouvelle titulaire entreprend avec confiance d'initier les jeunes philosophes du collège Jésus-Marie aux secrets de la chimie.

Née à Montréal, Mlle Roby terminait, en 1949, ses études de baccalauréat en arts à la même institution où elle est aujourd'hui professeur. Elle se dirigeait la même année vers l'école de technologie médicale de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu. Deux ans plus tard, immédiatement après avoir décroché ce nouveau diplôme, elle entra à l'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'Université de Montréal.

C'est là qu'elle a été appelée à travailler à des recherches fort intéressantes qui se poursuivaient dans les laboratoires sur le virus de la grippe, micro-organisme que l'on a pas encore réussi à vaincre. Pendant sa dernière année d'emploi à l'Institut, elle suivit les cours du soir de l'Université de Montréal, cours qui lui ont ouvert les portes de l'enseignement.

Persuadée que la carrière de l'enseignement n'est pas une sinécure, Mlle Roby voit déjà se multiplier les heures de travail qu'il lui faudra consacrer à préparer et à donner ses cours. Son horaire comprend en effet quatre heures de cours théoriques de chimie et deux heures de travaux de laboratoire par semaine, plus des heures passées chaque jour à l'Université comme démonstratrice.

Loin de vouloir s'en tenir à ce programme, Mlle Roby espère déposer du temps libre nécessaire à la poursuite d'études en mathématiques. Elle rêve de décrocher un jour une maîtrise en sciences, lui permettant peut-être de réaliser sa plus chère ambition: faire de la recherche scientifique.

Les quelques années que Mlle Roby a passées dans les milieux universitaires et industriels l'ont convaincue qu'il existe encore beaucoup de préjugés à l'endroit des femmes qui sont mêlées au domaine de la recherche scientifique aussi bien qu'à celui de l'administration.

"Une jeune étudiante qui aimerait se consacrer à l'étude et au travail scientifique, déclarait-elle récemment au cours d'une interview, ne recevra jamais le vingtième de la sympathie et de l'assistance qu'y recevrait un jeune homme".

ration, utilisez de la cire en pâte ou une cire liquide aux propriétés nettoyantes.

Un des accessoires de ménage les plus pratiques à être mis sur le marché depuis quelque temps est cette éponge de viscose de dix-huit pouces fixée au bout d'un long manche.

Grâce à cet accessoire, vous pourrez atteindre sans difficulté la poussière et la saleté amassées dans les recoins ou les endroits peu accessibles. En mouillant l'éponge dans une eau savonneuse, vous pourrez laver en un tour de main le dessous du poêle ou de l'évier et vous éviterez ainsi de vous mettre à genoux.

Grapho-analyse

par Mark ELLERY,
B.A., C.G.A.

Les personnes qui désirent connaître leur caractère par l'analyse de leur écriture doivent nous envoyer une page écrite de leur main accompagnée de la somme de cinquante sous. Les personnes qui désirent une réponse personnelle et plus élaborée doivent envoyer deux dollars. Les réponses en bons de poste et non en monnaie. Les lettres doivent être adressées à Grapho-Analyse, La "Devoir".

Fable... Dans le cours normal de votre existence, vous êtes soumis au va-et-vient de vos sentiments, de vos émotions, de votre humeur, de vos attirances et de vos répugnances naturelles, de vos sympathies et de vos antipathies instinctives. Bref, c'est le cœur qui joue le rôle prépondérant, chez vous. Vous êtes sympathique, affectueux, et pleine de considération à l'endroit de ceux que vous aimez; vous vous montrez discrète et fort réservée à l'endroit des autres. Quand vous vous sentez en bonne humeur et encouragés, vous êtes très accueillante et très sociable; mais si vous devenez morose, vous devenez également irritable et impatiente. Parfois, vous ne vous occupez guère de l'opinion que l'on pourrait avoir de vous, de ce que l'on pourrait dire sur le compte de vos initiatives. Si vous-même vous êtes satisfait, si vous croyez avoir raison de poser tel ou tel geste, cela suffit à votre esprit d'indépendance. A l'occasion de vos initiatives, vous serez plus mécontente de vous-même que des autres. En d'autres temps, cependant, vous tendez à rallier les autres à vos idées. Pour cela, vous vous conformez à leurs exigences, dans la pensée que si vous agissez selon les convenances—ou à la lumière de ce que l'on attend de ce que l'on attend de vous—vous serez alors plus de popularité. Vous êtes alors sensible à la critique, cependant. Vous craignez que certaines ne cherchent avec malveillance à jeter du discrédit sur votre personne et sur vos entreprises. Ces dernières sont à certains moments trop nombreuses. Vos intérêts divers provoquent parfois de l'énervement et de la fatigue, chez vous. Et nul doute qu'il est facile de supposer, à la face de vos nombreux soucis, qu'il vous est souvent difficile de donner suite à vos projets. Votre écriture révèle que vous retardez l'exécution de certains desseins.

Mark ELLERY

Costumes, décors parfums à la Comédie française

De 1680 à 1955, sur la scène et autour de décors.

Une première date importante dans l'histoire de la Comédie-Française: 1680. C'est la date de sa fondation, c'est-à-dire l'époque à laquelle par ordre du roi Louis XIV, la troupe de l'Hôtel de Bourgogne se réunit à celle du Théâtre Guénégaud, rue Mazarine à Paris.

D'autres dates importantes jalonnent l'histoire de la Comédie-Française qui pourrait remplir bien des volumes. Mais l'événement le plus récent se situe aujourd'hui en 1955, puisque c'est la première fois depuis sa création que la Comédie-Française se rend au Canada et à New-York.

Sous les auspices de l'Association Française d'Action Artistique du Service des Relations Culturelles au Ministère des Affaires Étrangères de la France, la Comédie-Française présentera, du 15 septembre au 24 novembre 1955 à Montréal, à Québec, à Toronto, à Ottawa, et à New-York, cinq pièces de son répertoire:

Le Bourgeois Gentilhomme de Molière.

Le jeu de l'amour et du hasard, de Marivaux.

Arlequin poli par l'Amour, de Marivaux.

Le Barbier de Séville, de Beaumarchais.

Un Caprice, de Musset.

1680 avait été l'année de gloire de la Champmeslé... 1955 sera, au



Mony Dalmès, "MISSISSIPPI", qui fait partie de la troupe parisienne qui jouera à Montréal, Québec, Toronto, Ottawa et New-York, cet automne.

Canada et à New-York, celle de Mony Dalmès, de Beatrice Brey, de Germaine Rouer, Micheline Boudet et de Marie Sabouret, pour les artistes féminines; de Louis Seigner, de Maurice Escande, de Jean Meyer, de Jean Plat, de Roland Manuel et de Jacques Charon, pour les artistes masculins.

Nous avons pu joindre Mony Dalmès qui se amène américains connaissant déjà, puisqu'ils l'appellent Mississipi.

Pourquoi Mississipi? Parce que Miss C.C.P. (prononcez à l'anglais) est la femme de Claudius Charles Philippe, autrement dit "Philippe du Waldorf Astoria" le grand Palace de New-York. Il est aussi l'animateur du fameux bal annuel APRIL IN PARIS.

COSTUMES DECORS ROSES ET COSTUMES

A la ville, celle que son mari, C.C. PHILIPPE, appelle, "Miss Mony Dalmès, ma femme" est habillée, le plus souvent, par Grès et par Carven. A la scène, ses costumes ainsi que ceux de tous les artistes de la tournée, seront de Suzanne Lallique et Karinska. Mony Dalmès, parisienne élégante et raffinée, a choisi pour la ville comme pour la scène le parfum "Crépe de Chine" de F. MILLOT.

Or, s'il est, au monde, un grand théâtre classique, c'est bien la Comédie-Française; s'il est un grand parfum classique, c'est bien Crépe de Chine.

Pourquoi ce rapprochement? Parce que le classicisme est fait de tradition et de qualité, et n'est demeuré pas moins moderne: la Comédie-Française a conservé une tradition théâtrale de style, de débit, de répertoire, tout en restant dans la note par un choix de pièces, de costumes et de décors ré-

La Couture chez soi



De crêpe de coton ou de laine ce gentil modèle ravira votre toute petite fille.

Le patron No 9157 est offert pour les âges 2, 4, 6 et 8 ans. La grandeur 6 requiert 1 3/4 verge d'un tissu de 35 pouces de largeur; tissu contrastant: 1 1/4 verge.

Ce patron est en vente au prix de 40 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 40. Aucun timbre n'est accepté.

Pèlerinages scolaires à l'Oratoire

Les pèlerinages hebdomadaires à l'Oratoire Saint-Joseph des enfants fréquentant les maisons d'enseignement qui relèvent de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, reprendront dès samedi le 24 septembre.

Les écoliers, en plus de participer aux offices religieux réguliers et visiter les points d'intérêt du sanctuaire, auront l'occasion de visiter la Grande Exposition du Cinquantenaire, à l'entresol de la basilique. Ces écoliers seront admis à l'exposition pour la modique somme de dix sous. Les instituteurs accompagnant ces groupes d'écoliers recevront gratuitement une brochure explicative sur chaque kiosque de l'exposition et pourront en faire profiter leurs élèves.

SERVICE JOUR ET NUIT Prescriptions Qualité Exactitude

Obtenez exactement ce que votre médecin prescrit! Cueillette et livraison des prescriptions jour et nuit sans frais additionnels. HA7251

PHARMACIE MONTREAL DUQUET & DUQUET PROPRIETAIRES
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Pour la Mariée de septembre

le VIN
idéal
des
réceptions
de
mariages

ROYAL DE NEUVILLE

Référence 97-G

ROSE ET PETILLANT

PUR ANJOU SAUMUR

Le vin qui chante et qui enchante
Le vin de la joie et du bonheur

Arts et Spectacles

Plus d'oeuvres originales et de premières auditions cette année à l' "Heure du Concert"

Ce soir 22 septembre, à 10 heures, le programme l'Heure du Concert sera de nouveau présenté à la télévision, en direct à Montréal, Québec, Ottawa et Toronto et en différé sur 14 autres postes.

Deux réalisateurs, Francis Coleman et François Bernier, se joindront à l'équipe de l'an dernier, composée de: Pierre Mercier, directeur des émissions musicales, Noël Gauvin et Gabriel Charpentier.

Cette année, la saison de l'Heure du concert comportera plus d'oeuvres originales, de premières auditions ainsi que des opéras et des ballets dans leur version intégrale.

La saison débute ce soir. Le soliste invité sera le grand violoncelliste français Paul Tortelier, que les téléspectateurs ont déjà pu voir à l'Heure du Concert et qui nous fera entendre le 22 septembre le Concerto pour violoncelle de la mineur de Camille Saint-Saëns, scène 1 (abrégée) et la scène 2 au complet de l'acte II du Falstaff de Verdi qui seront chantés par Robert Savoie, Louis Quilicot, Elisabeth Benson-Guy, Claire Gagnier, Marguerite Laverne, Colette Mero, Jean-Paul Jeannotte, Jean Gascon, André Rousseau et

André Turp. Mise en scène d'opéra de Jean Gascon. L'orchestre sera dirigé par Jean Deslauriers.

Jeudi 29 septembre, le soliste invité sera George Lapenon qui interprétera le 1er mouvement du Concerto pour violon de Tchaïkovski, les danseurs des Ballets Chiriacoff exécuteront le 2ème acte du Lac des Cygnes sur une chorégraphie d'Eric Hyrst. Chef d'orchestre: Roland Leduc.

Et voici un aperçu des programmes de cette saison: le 6 octobre, Anna Malenfant, accompagnée au piano par Charles Reiner, interprétera des mélodies françaises. Les danseurs Tanaquil Leclercq et Jacques d'Amboise danseront L'après-midi d'un Faune. Chorégraphie de Jérôme Robbins. Chef d'orchestre: Desiré Dufau.

Le 13 octobre, en première canadienne, on présentera l'opéra Angélique de Jacques Ibert que dirigera Wilfrid Pelletier. Mise en scène de Jan Doat.

Le 20 octobre, l'artiste invité sera Albert Pratz, violoniste de Toronto.

Le 27 octobre, Paul et Maud Torgnier feront connaître au public le Concerto pour deux violoncelles de Paul Tortelier. Au même pro-

gramme, Jean-Paul Jeannotte chantera les Illuminations de Britten, fera entendre, entre autres oeuvres, les Danses Sacrées et Profanes de Debussy. Chef d'orchestre Roland Leduc.

Le 3 novembre, Louis Quilicot, Eva Likova et Jon Vickers participeront à une version légèrement abrégée du Pagliacci de Leoncavallo. Irving Guttman dirigera la mise en scène et Otto Werner-Mueller dirigera l'orchestre.

Le célèbre mime Marcel Marceau prendra part à une représentation complète de l'Histoire du Soldat de Stravinsky, le 10 novembre. Paul Scherman dirigera. Mise en scène de Jan Doat.

La Bohème de Puccini sera présentée le dimanche 13 novembre, à l'heure du Télé-Théâtre. Solistes, chœurs et orchestre seront dirigés par Jean Beaudet.

Parmi les autres opéras qui seront montés, mentionnons: le 17 novembre, Le Secret du Suzanne de Wolf-Ferrari, dans une mise en scène de Noël Gauvin; le 1er décembre, Trouble in Tahiti de Leonard Bernstein, une première canadienne, mise en scène de Rupert Caplan; le 15 décembre, la Cenerentola de Rossini, version abrégée. Mise en scène d'Irving Guttman.

On présentera le 22 décembre, le Concerto pour jazz-band et orchestre symphonique de Lieber-

man. Voici quelques-unes des oeuvres prévues pour le printemps: pour commémorer le 200e anniversaire de la naissance de Mozart (27 janvier 1756) l'Heure du Concert a choisi de présenter l'une de ses oeuvres lyriques les plus brillantes: Così fan tutte, le 26 janvier et le 2 février. Le 9 février, on présentera Coppelius de Delibes, dansé par les ballets Chiriacoff, le 8 mars, la première en Amérique du célèbre opéra-ballet les Noces de Stravinsky, pour chœurs, solistes et orchestre que l'on a déjà commencé à répéter. Le New York Concert Choir, que dirige Margaret Hillis participera à l'exécution de cette partition qui est la plus importante de l'année 1955.

Il ne faut pas oublier de mentionner, non plus le concert que Sir Thomas Beecham dirigera le 22 mars. Enfin, pour terminer la saison en beauté, cette saison qui a été préparée avec tant de soin et de goût, l'Oratorio Jeanne au bûcher de Claude-Honegger sera présenté dans une mise en scène que Jan Doat a entièrement recréée pour la télévision.

Entrevue à CJMS sur la littérature malsaine

L'on pourra entendre sur les ondes de CJMS (1280 au cadran), vendredi le 23 septembre à 6.00 hrs p.m., Son Excellence Mgr Laurent Morin, récemment nommé évêque auxiliaire de Montréal, directeur de l'Action Catholique Diocésaine, au cours d'une entrevue avec Alexandre Guillet sur le sujet suivant: "Vous avez des yeux pour lire et non pour voir: l'art de la littérature malsaine comme les journaux qui osent élever la pornographie à la hauteur d'une institution".

Des autorités du monde musical, choisis depuis les provinces maritimes jusqu'à la Colombie-Britannique, composeront le jury qui attribuera des points à chaque concurrent ou concurrente lors de son apparition à la radio.

Au cours de 26 émissions, chanteurs et chanteuses se disputent les \$4,400 en bourses d'études musicales décernées par la Canadian Industries (1954) Ltd. Le premier prix est de \$2,000 et le second de \$1,000. Il y a aussi deux prix de \$500, et quatre mentions honorables de \$100, chacune.

Dans le passé, de nombreux concurrents de la province de Québec ont remporté des prix, dont Mlle Claire Gagnier, Pierrette Alarie, Simonne Flibotte et Marie-Josée Forques; MM. Gilles Lamontagne, Pierre Boutet et Robert Savoie.

Maintenant dans sa treizième année d'existence, ce populaire programme radiophonique a fait subir des essais à des milliers de concurrents dans le but d'encourager les jeunes chanteurs canadiens et de leur donner l'occasion de faire valoir leurs talents artistiques. Un total de 92 bourses d'études musicales d'une valeur de \$40,000 ont été décernées aux gagnants depuis les débuts de ce programme.

Musique sur nos ondes

A CBF

3.33—Chefs-d'oeuvre de la Musique Quatuor en ré mineur, op. 76 No 2 (Haydn); le Quatuor Italien, op. 131 (Brahms); le Quatuor Vespéral, op. 133 (Brahms).

7.30—Variétés musicales 11.00—Adagio

11.30—La Fin du Jour Sonate No 2 en fa mineur pour violoncelle et piano (Brahms); Maurice Maréchal et Jeanne-Marie Darre.

A CHLP

9.00—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de Rome joueront le Concerto en ré mine, op. 9 no. 7 d'Aubini, et le Concerto no. 5 en mi bémol, de Pergolesi. La pianiste Ellen Joyce terminera l'émission, avec la Valse de "Faust" de Gounod, le Prélude de Rachmaninov, le Prélude de Chopin, op. 28 no. 7, et le Concerto en do mine, op. 23 no. 7 de Grieg, ainsi que sa pièce "To Spring" opus 43 no. 2.

11.30—Aria, en la mine, pour cordes de Benedetto Marcello. Concerto en la mine, de Grieg, les deux pièces par les Virtuoses de Rome, dirigés par Renato Fasano. La pianiste Ellen Joyce et l'orchestre sous la direction de Clarence Raybould dans Rapsodia Sinfonia de Turina. Tango op. 154 no. 2 de Liszt. Rhapsodie en do mine, op. 11 de Debussy. Impromptu no. 2 en fa mine, de Fauré, et l'Orchestra de la radio de Montréal. Les Virtuoses de

Production minière du Québec en 1955 bien supérieure à celle de 1954

Potins financiers

On annonce pour mercredi le 28 septembre l'inauguration, à 9 h. m. le 28 septembre et descendront à Kingston d'où on les conduira en autobus à l'usine.

L'analyse de la teneur en cuivre sur la propriété de Wendell Mineral Products Ltd. dans le Canton Landrienne, Abitibi, a révélé la présence d'un dépôt de cuivre contenant de la pyrite. On faisait des recherches en vue de trouver de l'or à cet endroit. Des forages effectués il y a plusieurs années avaient révélé des teneurs de 1.82 p.c. en cuivre et 0.72 p.c. en nickel.

On annonce que Consolidated Mic Mas a acheté 320 acres du champ de pétrole Joffre au montant de \$305,000. Le programme de forage est en cours et se poursuit dans une tentative pour faire produire sans délai les huit emplacements renfermant du pétrole.

La position financière de Cella Development & Mining Co. est la plus solide dans l'histoire de cette compagnie. Le 31 mai dernier, son actif s'élevait au total de \$157,309, consistant principalement en \$134,229 en caisse et en placements. Le passif courant n'était que de \$175. Le forage se poursuit dans sa propriété de Barraute, voisine de celle de Mogador.

Les actionnaires de Apex Consolidated Resources Ltd ont approuvé, au cours d'une réunion spéciale tenue récemment, une augmentation du capital autorisée jusqu'à 7,500,000 actions, aucune valeur au pair, par la vente de 2,500,000 nouvelles actions. La compagnie vient de se porter

Nommés au bureau de direction de Vimco



OLIVIER L. VARDY

L'élection au bureau de direction de Virginia Mining Corporation de deux hommes d'affaires importants de Montréal et St-Jean, Terre-Neuve, vient d'être annoncée par la compagnie. Olivier L. Vardy, de St-Jean, Terre-Neuve, l'un des nouveaux directeurs, est un ancien ministre du gouvernement du premier ministre Smallwood de Terre-Neuve. Il est président de la Cie American Beverages Ltd. et de Sanitary Products Ltd. vice-président de Cousins (T.N.), et directeur de Brookfield Ice Cream Ltd. et de Valle-Crete Products Ltd. Il est aussi directeur de l'office du tourisme du gouvernement de Terre-Neuve et président de St-John's Housing Corp.

Fred Tabah, de Montréal, deuxième directeur de la Vimco, est président de Tabah Cousins Ltd., d'une compagnie de textile Investments Ltd.; et président du bureau de direction de Canadian Corduroys Ltd. Il est également directeur de l'Olympia Corduroys Ltd., Acadian Bobbinet Ltd. et de Brandram-Henderson Ltd.

Sauf l'argent, cinq des principaux métaux accusent une forte hausse

La production minière durant l'année en cours dans la province de Québec s'annonce bien supérieure à celle de 1954, d'après un bulletin du ministère des Mines de Québec.

Ce bulletin du ministère, récemment, souligne que les expéditions d'amante sont élevées à 554,614 tonnes au cours des sept premiers mois de 1955, en comparaison de 491,171 tonnes pour la période correspondante de 1954. Les produits dérivés de l'argile ont atteint une valeur de \$4,435,526. Il y a un an, la valeur des mêmes produits s'élevait à \$4,274,163. La production de chaux a été légèrement supérieure à celle de l'an dernier, soit 257,619 tonnes, à comparer avec 254,422 l'an dernier. La production de ciment a également subi une forte augmentation. Elle est passée de 5,151,533 barils l'an dernier à 5,156,251 barils cette année.

Dans la section des métaux précieux, la production de 677,140 onces se compare favorablement avec celle de 615,455 onces l'an dernier. La production d'argent par contre a subi une légère baisse. Elle est passée de 2,949,303 onces l'an dernier à 2,939,672 onces cette année.

Les expéditions de ciment, qui ont été de 1,225,616 barils en juillet de cette année ont été bien supérieures à celles de juillet 1954, soit 1,021,953 barils. De même pour les expéditions d'amante qui ont été plus considérables en juillet 1955 qu'au cours du même mois de l'an dernier, soit respectivement de 79,717 en regard de 68,255 tonnes. Les expéditions de chaux ont également été plus élevées cette année que l'an dernier. Elles se sont chiffrées respectivement à 37,270 tonnes en regard de 35,489 tonnes.

Voici un tableau montrant, en volume et en argent la production de six des principaux produits de l'industrie minière du Québec au cours des sept premiers mois de 1955 en regard de celle des quatre dernières années :

7 ers mois	1955	1954	1953	1952	1951
Amiante (tonnes)	554,614	491,171	516,267	517,162	558,655
Produits argileux	\$4,435,526	\$4,274,163	\$4,266,128	\$3,266,435	\$4,041,981
Chaux (tonnes)	257,619	254,422	238,247	237,371	262,587
Ciment (barils)	5,156,251	5,151,533	4,172,436	4,317,763	4,032,407
Or (onces)	677,140	615,455	667,913	640,646	625,230
Argent (onces)	2,939,672	2,949,303	2,937,536	2,483,541	2,423,057

Les obligations étrangères et les chemins de fer n'ont pas suscité d'intérêt. Le compartiment industriel a gagné du terrain mais il a conservé tous les gains acquis. Les machineries lourdes ont été en demande alors que les accessoires électriques ont flechi de leurs plus haut niveau après s'être montrés fermes au commencement de la séance. La majorité des magasins ont amélioré leur position.

Les actions des compagnies ayant des intérêts en Argentine ont flechi, aujourd'hui, après avoir monté, mardi. Les kafriques ont baissé à l'occasion d'une légère liquidation. Les cuprières ont flechi après un début ferme. Les pétroles ont été plus fermes et les thés se sont consolidés après l'annonce d'une hausse des prix sur les marchés mondiaux. Les stocks cotés en dollars ont reflété la baisse de Wall Street.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis mercredi, à Montréal, par le ministère de l'Agriculture :

Oeufs : caisses gratuites, extra-gros, 68 1/2 (aucun changement); A-gros, 68 (aucun changement); A-moyen, 56 (aucun changement); A-petite, 54 (aucun changement); B, 38 (aucun changement); C, 28 (aucun changement). Caisses réduces, 336.

Beurre : arrivages courants 57 1/2; beurre frais de crémère, première qualité, coloré et enveloppé, 59; beurre frais, prix admissible, 58 1/4; prix de gros, solides, 57 3/4-58. Caisses requies, aucune.

Fromage : f.a.b. de fromagerie, Ontario blanc, 29; coloré, 29 1/4. f.a.b. Montréal, Québec blanc, 28 1/2; coloré, 28 1/4; prix de gros, Québec blanc, 29 1/4; coloré, 29 1/4; prix de gros, Ontario blanc, 30 1/4; coloré, 30 1/2. Caisses requies, aucune.

Agneaux et moutons en vente : Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Scolaire Ste-Adèle adjudgé à 98.58

Vente de \$79,500 à un syndicat de Québec à un coût net de 4.231 p.c.

Les syndicats d'écoles pour la paroisse de Ste-Adèle, comté de Terrebonne, ont adjudgé, vendredi matin, 16 septembre, une émission de \$79,500 d'obligations en séries vingt ans. La vente a été faite à un syndicat composé de la Corporation de Prêts de Québec, Ruel and Cie, Inc. et Garneau, Boulanger, Ltee. Le prix payé est de 96.58 pour \$42,500 à 3 pour 100 1956-65 et \$37,000 à 4 pour 100 1966-75. Le coût net de l'emprunt se trouve être de 4.231 pour 100.

Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de \$19,766.67 à la corporation, qui vient sur le marché pour la première fois. Les souscriptions suivantes ont été reçues par les syndicats :

La Corporation de Prêts de Québec, Ruel and Cie, Inc. et Garneau, Boulanger, Ltee. Le prix payé est de 96.58 pour \$42,500 à 3 pour 100 1956-65 et \$37,000 à 4 pour 100 1966-75 — prix 96.58 — coût net : 4.231 pour 100. Banque de Montréal et Dawson, Hannaford Ltd. \$22,500 à 3 pour 100 1956-57 et \$27,000 à 4 à 2 pour 100 1958-75 prix : 96.18. Pour 1953-54 l'évaluation impossible car les syndicats étaient de \$1,701,900, dont \$799,500 pour les compagnies. Le présent emprunt représente l'unique dette à long terme de la corporation.

Imperial Oil en quête de pétrole à l'île du P.-E.

L'Imperial Oil Ltd. entreprendra d'ici quelques mois l'étude des possibilités pétrolières de quelque 500,000 acres de l'île du Prince-Edouard, a déclaré hier M. W.A. Roloff, directeur des opérations de prospection de l'Imperial Oil dans l'est canadien. Le permis de prospecter a été émis par le gouvernement provincial, qui délie les droits miniers.

La première phase des recherches consistera à déterminer si certaines formations rocheuses du sous-sol se prêtent à l'accumulation du pétrole. C'est la première entreprise de prospection de l'Imperial Oil à l'île du Prince-Edouard. Les tentatives précédentes de la part d'autres compagnies ont échoué : de fait, le puits le plus profond jamais foré au Canada l'a été au large des côtes, dans la baie de Hillsborough, près de Charlotte-town. Ce puits, d'une profondeur de 14,686 pieds, s'est révélé aride, et on l'a abandonné en 1910.

Selon M. Roloff, si jamais l'on découvre des formations pétrolières, comme il l'espère vivement, ce sera à des profondeurs beaucoup moindres que celle du puits de Hillsborough.

Plus de pétrole produit en Alberta

Calgary, 9. — La production de pétrole brut de l'Alberta a établi un nouveau record mensuel en juin avec 9,488,564 barils, soit 10.2 pour cent de plus qu'en mai et 30.3 pour cent de plus qu'en juin 1954. Le total des six premiers mois de l'année atteint le chiffre sans précédent de 50,519,152 barils, soit 29.4 pour cent de plus que l'année dernière; dans la même période, la production de gaz naturel s'est élevée à 80,398,989 pieds cubes, en augmentation de 14.4 pour cent sur 1954.

Prix ferme du lin

WINNIPEG (PC) — Les tendances étaient plutôt irrégulières, mercredi, à la bourse des grains de Winnipeg. C'est dans le secteur du lin que les prix ont été les meilleurs. Quelques légères fluctuations ont été signalées dans les secteurs de l'avoine et de l'orge; tous les contrats de seigle ont flechi.

Des exportations de lin et d'orge ont aussi été haclées.

Cité de Montréal

Expropriation et possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'ouest de la rue Saint-Dominique et au nord de l'avenue Mont-Royal.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que le 8 septembre 1955, conformément à la loi, la Régie des services publics a chargé au bureau du greffier de la Cité, son deuxième rapport en date du 8 septembre, concernant l'expropriation et la possession préalable, aux fins d'un parc de stationnement, d'immeubles situés à l'ouest de la rue Saint-Dominique et au nord de l'avenue Mont-Royal, et que ce rapport sera présenté, pour confirmation et homologation, à la Cour supérieure ou à l'un de ses honorables juges, division de pratique, chambre No 31, au Palais de Justice, à Montréal, le 27ème jour d'octobre 1955, à 10 h 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu.

Charles-Edmond Longpré, Greffier de la Cité.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE No 379906

Dame ANNA BOURDON, ménagère, résidant et domiciliée au numéro 7059 de la rue Cartier, dans les cité et district de Montréal, épouse séparée de biens de Roger Gauthier, résidant et domicilié au numéro 2209 de la rue Davidson, dans les cité et district de Montréal, Demanderesse,

vs ROGER GAUTHIER, journaliste, résidant et domicilié au numéro 2209 de la rue Davidson, dans les cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans les mois.

Montréal, 20ème jour de septembre 1955.

Raoul Crevier, Député-Protonotaire.

Massicotte & Champagne, avocats, 10 est, rue St-Jacques, MtL.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE No 379 833

EDOUARD CORREIL, peintre, domicilié à 8229, rue St-Gérard, cité et district de Montréal, Demandeur,

vs DAME ISABELLE ARCHAMBAULT, ménagère, épouse contractuellement séparée de biens d'Edouard Corbel, Défendresse.

Il est ordonné à la défendresse, DAME ISABELLE ARCHAMBAULT, de comparaître dans les mois.

Montréal, 19ème jour de septembre 1955.

Omer Hardy, Député-Protonotaire.

Me Benoît Gonthier, 20 est, rue St-Jacques, Montréal, Procureur du demandeur.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELANGER & DAHME Comptables agréés 10 ouest, rue St-Jacques BE. 3475

J. Arthur Deschamps Comptable agréé 1411 Crescent, Montréal 25 HA. 7812

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie Comptables agréés 1411 Crescent, Montréal 25 HA. 7812

PAUL GONTHIER Associé à titre particulier Comptables agréés Montréal, Québec, Rouyn, Rimouski, Val-d'Or-Amos.

VIAU & ROBIN Comptables agréés H.-LIONEL ROBIN, O.A. LUCIEN-D. VIAU, O.A. JACQUES-B. CHADILLON, O.A. YO. 0642

4926, av. Verdun, VERDUN

Bourse de Montréal

Tendance ferme à la fin d'une séance fort active

MONTREAL (PC) — Une tendance ferme prévalait à la bourse de Montréal, à la fermeture d'une séance active, mercredi. Les changements de prix ont été généralement fractionnaires, bien qu'on ait établi une douzaine de nouveaux sommets pour l'année.

Les papeteries et les métaux de base ont donné le ton. Les distilleries ont généralement avancé. Les services publics, les banques et les pétroles majeurs étaient mixtes. Les pétroles de l'ouest affaiblissaient une majorité de pertes.

Des 272 émissions négociées, 83 ont monté, 92 ont baissé et 97 étaient stationnaires. On a enregistré 13 nouveaux sommets et un nouveau bas pour l'année.

Selon les moyennes de fermeture, les banques ont monté de .03 à 49.82, les services publics ont monté de .5 à 137.6, les industriels ont monté de 1.7 à 299.8, les papeteries ont monté de 4.40 à 1485.64 et les mines d'or ont baissé de .77 à 79.14.

Bourse de New-York

Gains de 1 à 5 points dans les automobiles, aciéries, caoutchoucs, instruments aratoires et distilleries

NEW-YORK (PA) — Le marché a avancé mercredi avec un grand nombre de gains substantiels. Les prix ont généralement monté de 1 à 5 points et les pertes ont varié de 1 à 2 points au maximum. Certains titres ont accusé des gains allant jusqu'à 5 points.

Les meilleurs divisions ont été les compagnies d'automobiles, les aciéries, les caoutchoucs, les compagnies postales, les instruments aratoires et les distilleries.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de \$60.25 à \$180.69, égalant ainsi le sommet établi vendredi dernier.

Le virement fut de 2,460,000 actions.

A la Bourse américaine, les prix ont généralement avancé et le virement fut de 830,000 actions.

Les valeurs canadiennes étaient généralement en hausse.

Fruits et légumes au Marché Bonsecours

Prix payés par les marchands de légumes au marché Bonsecours, jusqu'à 9 h 30 heures de l'avant-midi. Ces prix sont sans les contenants et nous sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture, à la place Jacques-Cartier, Montréal.

POMMES. — Mar. abondant, prix instables.

AIL. — Mar. tranquille 3.00 la doz. 2.00 tresses.

AUBERGINES. — Mar. tranquille 2.00 le minot.

BETTERAVES. — Mar. inc. 35-40c la doz de pqt. 1.00-1.25 les 50-lb.

BLE D'INDE. — Mar. à la hausse, 20-25c la doz.

BROCOLI. — Mar. inc. 2.00 la doz de pqt.

CAROTTES. — Mar. inc. 35-40c la doz de pqt. 1.00-1.25 les 50-lb.

CELERI. — Mar. inc. 1.25-1.50 la doz. 2.00 le cagot.

CHOUX. — Mar. tranquille, rouge et frisé 1.00 la doz. 1.75-2.00 le cagot de 3 doz. Choux de Bruxelles 8.00 pour 32 pintes.

CHOUX-FLEURS. — Mar. inc. 2.50-3.00 la doz.

CONCOMBES. — Mar. inc. 1.75-2.00 le minot.

CITROUILLES. — Mar. inc. 2.00-3.00 la doz.

COURGES. — Mar. tranquille 1.00 la doz.

EPINARDS. — Mar. inc. 1.00 le minot.

FEVES. — Mar. inc. 1.75-2.00 pour 20-lb.

LAITUE. — Mar. ferme 2.50-3.00 pour 3 doz.

NAVETS. — Mar. inc. 1.00-1.25 les 50-lb.

ONIONS. — Mar. inc. 1.50-1.75 les 50-lb. 60c la doz de pqt.

PANAI. — Mar. à la hausse 2.50 le minot, et 35c la doz.

PATATES. — Mar. tranquille 1.10-1.20, de terre noire 90-1.00 les 75-lb.

PERSIL. — Mar. inc. 40-50c la doz de pqt.

PIMENT. — Mar. inc. vert-doux 1.50, rouge 3.00 la blite.

POIREAUX. — Mar. inc. 50-60c la doz de pqt.

RADIS. — Mar. tranquille 25c la doz de pqt.

SALSAFIS. — Premiers arrivages, 1.25 la doz de pqt.

SQUASH. — Mar. inc. 2.00 la doz.

TOMATES. — roses 1.25-1.75, rouges 50-75c, bijou 1.00-1.25 la blite.

Marché aux bestiaux

Bovins en vente : Jusqu'à mardi après midi, les arrivages de bovins étaient moins nombreux que la semaine dernière d'environ 400 têtes. Les offres comprenaient près de 1000 bouvillons communs et moyens plus 200 bons et chaux et la balance surtout des vaches de qualité commune à moyenne. A la suite d'arrivages passablement nombreux, les transactions sur les bouvillons étaient très lentes partiellement sur ceux de qualité commune et moyenne. Ces derniers catégories étaient difficiles à vendre et ont subi des pertes de .50 cents à 1.00 tandis que les bons et chaux s'échangeaient à des prix stables avec la semaine dernière. Les vaches étaient en assez bonne demande et à l'exception de celles de qualité commune qui se vendaient .50 cents de moins, toutes les catégories rapportaient des prix stables. Les taureaux et les taureaux étaient généralement stables. Les bovins de choix valaient \$21.25 à \$22.25, les bons \$20.00 à \$21.00, les moyens \$19.00 à \$20.00, les communs \$18.00 à \$19.00. Taureaux moyens \$13.00 à \$15.00, quelques uns jusqu'à \$16.00 communs \$10.00 à \$12.00. Bons vaches (type bouche) \$13.00 à \$15.00, quelques choix jusqu'à \$14.00, bon type laitier) la plupart \$12.00 à \$15.00, moyennes \$11.00 à \$12.00, communs \$9.00 à \$10.50, très communs \$6.00 à \$9.00. Bons taureaux \$12.00 à \$13.00, quelques uns jusqu'à \$13.00, communs et moyens \$10.00 à \$12.00 légers communs aussi bas que \$8.00.

Veaux en vente : Jusqu'à \$13.50 communs et moyens \$10.00 à \$12.00. Légers communs aussi bas que \$8.00. Toutes les catégories de veaux étaient en bonne demande à des prix stables avec la semaine dernière à l'exception des veaux de lait pesant 250 lbs et plus qui s'échangeaient lentement à des prix à peine stables avec la semaine dernière. Veaux de lait bons et choix \$23.00 à \$25.00, quelques uns jusqu'à \$26.00, communs \$17.00 à \$22.00, communs \$14.00 à \$17.00. Veaux d'herbe veaux de chaudière \$10.00 à \$11.50, quelques uns \$12.00.

Agneaux et moutons en vente : Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'au milieu de l'après-midi m. di, les porcs valaient \$1.00 de moins que la semaine dernière sur les deux marchés de Montréal, se vendant \$27.50 par porc et \$28.50 par porc au marché de la Pt. St-Charles. Les truies sont demeurées stables à \$17.50 à la Pt. St-Charles tandis qu'au Marché de l'Est, elles étaient stables à .50 cents plus cher, soit \$17.50 à \$18.00.

Le marché des agneaux était actif et les prix .50 cents à \$1.00 plus cher que la semaine dernière, les bons se vendaient \$1.00 en lots et \$1.10 à \$1.20, quelques communs aussi bas que \$0.80.

Porcs en vente : A compter jusqu'

Horizons sportifs

(par BERT SOULIERE)

Joe DiMaggio, l'ancien célèbre capitaine des Yankees de New York, est bel et bien d'avis que les Bombardiers du Bronx, s'ils parviennent à représenter la Ligue Américaine dans la série mondiale, auront de nouveau raison des Dodgers de Brooklyn, champions de la Ligue Nationale. Selon DiMaggio, les Bums d'Ebbers Field souffrent d'un complexe d'infériorité chaque fois qu'ils affrontent les New-Yorkais. DiMaggio n'a probablement pas tort... A 26 ans seulement, Rex Hartwig est le "Cy Young" de l'équipe de tennis en Australie. L'on dit qu'en son coéquipier dans les rencontres pour la coupe Davis, Hew Hoad, ferait un bon restaurateur, car son "service" est excellent... Tout indique que le tennisman américain, Tony Trabert, acceptera l'offre de Jack Kramer pour faire le saut chez les professionnels. Le fait qu'il vient d'accomplir le "grand slam" dans le monde du tennis amateur, Trabert deviendrait une figure populaire avec la troupe de Kramer...

En 1910, le fameux lanceur Walter Johnson a effectué 21 "mauvais lancers"... De tous les lanceurs encore actifs dans les grandes ligues, c'est le vétéran droitier, Bob Feller, des Indians de Cleveland qui détient le record d'avoir alloué le plus grand nombre de buts sur balles. Il faut dire toutefois que c'est Bob Feller qui a le plus d'années de services au monticule. Cependant, le jeune Bob Turley, des Yankees de New York, semble bien déterminé à suivre les traces de Feller en ce qui concerne les passes gratuites allouées aux frappeurs adversaires. C'est un fait reconnu que les artistes de la balle rapide au baseball sont les plus généreux pour permettre aux frappeurs de se rendre gratuitement au premier but via quatre balles... Joe Cronin, gérant général des Red Sox de Boston, prétend que Ted Williams va continuer d'évoluer dans les grandes ligues durant trois autres saisons...

C'est vraiment fantastique de voir les Yankees de New York en tête du classement dans le circuit Will Harridge, bien qu'ils n'aient qu'un seul lanceur gagnant de 15 parties ou plus, soit le gaucher Whitey Ford, et un seul frappeur régulier de 300 ou plus, le jeune Mickey Mantle qui cogne pour .307. Ce qui fait la force du club de Casey Stengel, c'est que les joueurs savent se faire valoir au bâton lorsque les buts sont occupés. En résumé, ils font résonner leur coup de bâton au moment propice... Bien qu'il ne soit plus un jeune athlète, Stan (The Man) Musial est le seul frappeur régulier des Cardinals de St-Louis, figurant parmi les coéquipiers de 300 ou plus dans la Ligue Nationale... Ceux qui sont intéressés à contribuer à la journée "Wagner-Travick" le 10 octobre prochain, au stade Molson, n'ont qu'à faire parvenir leurs souscriptions au club de football Alouettes, 1517, rue de La Montagne, Montréal...

Avec une moyenne de 316 au marbre et 50 coups de circuit à son actif, le jeune voltigeur Willie Mays, des Giants de New-York connaît une

mauvaise saison, selon certains partisans fanatiques des porte-couleurs du Polo Grounds... Le vétéran Butch Bouchard, évolue avec l'enthousiasme d'une recrue à l'entraînement des Canadiens, à l'Auditorium de Verdun. Bouchard commencera sa 15e saison dans la Ligue de Hockey Nationale. C'est le joueur qui a le plus d'années de service dans le circuit Clarence Campbell. Bouchard en sera tout probablement à sa dernière saison sous la grande tente. Sans doute qu'il connaîtra une fructueuse saison à la ligne bleue pour terminer glorieusement sa carrière comme joueur actif... Le jeune Jean-Claude Talbot, qui tente de s'assurer un poste régulier à la ligne bleue du Tricolore, fait également belle figure à l'entraînement...

Don Mueller, vétéran voltigeur des Giants de New-York, qui au début de la saison était censé faire oublier plusieurs des meilleurs frappeurs dans les annales du club géré par Leo Durocher sera chanceux s'il termine la saison actuellement en cours avec une moyenne de 300 au marbre... Même les partisans des Yankees de New-York auraient aimé voir les White Sox de Chicago remporter le championnat dans la Ligue Nationale. Ces amateurs de baseball sont sympathiques à la cause des joueurs de Marty Marion pour la simple raison qu'ils n'ont pas terminé en première position depuis 1919. D'autres fervents du sport national des Américains auront voulu que les Red Sox de Boston s'assurent le titre parce que, prétendent-ils, leur propriétaire Tom Yawkey a dépensé une fortune depuis des années pour doter la ville bostonnais du championnat...

Les deux meilleurs frappeurs chez les Athletics de Kansas City sont les Noirs, Vic Power et "Suitcase" Simpson. Toutefois, ils ne sont pas les seuls noirs qui mènent leur club au bâton. Aux dernières statistiques, Al Smith était le meilleur frappeur des Indians de Cleveland avec un pourcentage de 305; Roy Campanella menait le bal dans le camp des Dodgers de Brooklyn avec une moyenne de 320; Willie Mays était le meilleur coéquipier des Giants de New-York avec 316 et Hank Aaron détenait la première position au bâton parmi les porte-couleurs des Braves de Milwaukee avec 315. Selon Dizzy Dean, ex-brillant lanceur des grandes ligues, les Dodgers ne devraient pas avoir trop de difficultés à battre les

Marciano terrasse Archie Moore

Le champion met fin au combat à la neuvième ronde — Archie Moore lutte vaillamment, mais Rocky en a disposé grâce à sa jeunesse et à sa puissance

NEW-YORK, (AP) — Rocky Marciano a conservé son titre de monarque des poids-lourds en expédiant l'aspirant Archie Moore à 1.19 minute de la neuvième ronde de leur engagement qui devait durer 15, au Stade des Yankees de New-York, devant une foule de plus de 55.000 spectateurs. C'est une redoutable gauche à la mâchoire qui a mis fin au rêve de Moore de devenir le champion mondial à la boxe. Marciano avait été au plancher pour un compte de quatre à la deuxième ronde mais il opéra par la suite un ralliement qui ne devait prendre fin que par le succès définitif qu'on prévoyait depuis la cinquième reprise. Moore est allé quatre fois au plancher mais il ne cessa jamais de combattre avec ardeur.

Sans compter une recette brute estimée à un million venues des théâtres et de la télévision, la recette paraissait assurée d'être la neuvième plus forte de l'histoire des championnats mondiaux. Il y a eu, jusqu'à date, huit combats d'un million et plus. La plus récente fut celle du combat Joe Louis-Billy Conn avec un chiffre de \$1,825,564, le 19 juin au Stade des Yankees. Environ 400.000 personnes suivirent les péripéties du combat dans 129 salles de cinéma. On sait que Marciano touchera 40 pour cent de cette recette et Moore 20 pour cent, comme pour les recettes des admissions autour de l'arène.

La température était d'environ 60 degrés au début des préliminaires, mais le thermomètre

descendit plus tard dans la soirée et beaucoup de spectateurs étaient en pailettes. Il n'y avait que 14.000 sièges autour de l'arène mais les estrades populaires furent bien remplies à \$5 du billet.

Un peu avant que les deux boxeurs montent dans l'arène, on avait annoncé que la recette des billets dépassait \$900.000 et qu'il y avait plus de 55.000 spectateurs dans les estrades. Parmi l'assistance on pouvait remarquer deux anciens champions, Joe Louis et Max Baer qui se faisaient photographier avec Mickey Walker. Ces deux boxeurs attirèrent déjà une foule de 88.150 spectateurs à un de leurs combats.

Détails du combat

L'arbitre était Harry Kessler. Les juges étaient Artie Aidala et Harold Barnes.

1er Round: Rocky manqua un crochet de gauche, puis après plusieurs coups ratés de part et d'autre, Marciano attrapa Moore à la tempe gauche. Moore porta quel que crochets de gauche. Une droite de Marciano ébranla Moore et l'arbitre avertit les deux boxeurs de frapper plus haut. Moore réussit deux bons crochets de gauche à la tête du champion. Ronde de Moore.

2ème Round: Marciano prit l'initiative au début de cet engagement. Moore porta une dure droite qui ne manqua pas sa cible. L'aspirant cribla le champion des deux poings à quarts clos. En donnant un crochet de gauche à la mâchoire, Moore encaissa un dur coup à l'estomac.

Rocky Marciano commença à saigner du nez et il était blessé sous l'oeil droit. Ronde de Moore.

3ème Round: Pour une gauche donnée, Marciano encaissa une courte droite et une gauche à la mâchoire. Marciano était blessé sous les deux yeux. Deux terribles coups du champion ne parurent pas ébranler Archie. Marciano manqua une dure droite et la foule applaudit. Mais il revint à la charge avec une longue gauche qui envoya Moore dans les câbles vers la fin de la reprise. Ronde de Marciano.

4ème Round: Rocky prit de nouveau l'offensive et fit reculer Moore. Une foudroyante droite à la mâchoire envoya Moore dans les câbles qui riposta avec une gauche et une longue droite à la figure, Rocky bombardait l'aspirant d'une douzaine de coups répétés alors

que Moore était aux câbles. Rocky attrapa Moore après le son de la cloche et Moore répliqua de la même façon. Ronde de Marciano.

5ème Round: Après des corps à corps sans conséquences, Marciano accula de nouveau Moore aux câbles. Il porta une bonne droite à l'oreille mais manqua le coup suivant. Ils échangèrent ensuite chacun une droite à la tête. Les arbitres avertirent le champion de ne pas porter de coup avec sa tête.

6ème Round: Moore débuta avec trois gauches pendant que le champion le poussait. Rocky repoussa Moore mais attrapa une dure droite. Mais il riposta avec une formidable droite qui envoya Moore au plancher pour un compte de trois. Marciano ne lui laissa au-dessus de la tête que des coups de poing. Un barrage de coups atteignit Moore qui encaissait tout, dans les câbles. Encore une fois Marciano ne put arrêter une gauche qui était partie après le son de la cloche. Ronde de Marciano.

7ème Round: Moore avait eu le temps de reprendre son souffle et il laissa partir deux puissantes droites qui excitèrent l'assistance. Moore était maintenant blessé à l'oeil. Rocky reprit vite l'avantage et dans les dernières secondes, il cribla Moore de gauches et de droites qui touchèrent leurs cibles. Ronde de Marciano.

8ème Round: Moore avait l'oeil droit presque complètement fermé. Après quelques échanges, Marciano reprit le dessus. Moore réussit à éviter quelques coups, mais le champion travaillait maintenant pour finir le combat au plus tôt. Ronde de Marciano.

9ème Round: Rocky déploya toute sa force. Il s'attaqua à l'aspirant des deux mains, le poussant aux câbles. Il donna tout ce qu'il pouvait dans un assaut terrible. Moore eut juste le temps de lancer deux droites. Mais c'est un crochet de gauche à la mâchoire qui mit fin au combat à 1.19 de cette reprise.



A L'ENTRAÎNEMENT — Les Canadiens et les joueurs du Royal poursuivent toujours leur entraînement à l'Auditorium de Verdun. Sur la photo du haut, KENNY REARDON, à l'avant plan, ainsi que SAM POLLOCK et FRANK CARLIN surveillent attentivement les joueurs à l'oeuvre. La photo du bas nous fait voir JACQUES DESLAURIERS, des défunts Braves de Valleyfield, discutant avec LEO GRAVELLE. Ces deux derniers joueront probablement pour le Royal. (Photos "Le Devoir")

Le Baseball

HIÉR
Petite série mondiale
Milwaukee 14, Milwaukee 5
New-York 7-7, Pittsburgh 2-3
Chicago 4, St-Louis (soir)
Ligue Américaine
Cleveland 4, Chicago (soir)
Detroit 10, Kansas City 1
New-York 7, Washington 3
Baltimore 8, Boston 7

ALBOUTRUIT
Petite série mondiale
Minneapolis à Rochester

Classement

LIGUE NATIONALE
G. P. Mo. Diff.
Brooklyn 97 53 447
Milwaukee 87 56 436
New-York 79 72 323
Philadelphia 75 76 497
Cincinnati 74 82 512
Chicago 70 88 487
St-Louis 68 84 440
Pittsburgh 58 93 384

LIGUE AMÉRICAINNE
G. P. Mo. Diff.
New-York 91 56 424
Cleveland 81 59 407
Chicago 87 63 350
Boston 82 68 347
Detroit 78 73 316
Cincinnati 74 82 512
Baltimore 54 95 362
Washington 51 97 345

prochains champions dans la Ligue Américaine... Même si le hockey est son sport favori, Camille DesRoches, le publiciste des Canadiens, qui demeure toujours un amateur de baseball, croit fermement que les Yankees, s'ils gagnent le championnat, vont avoir raison des Bums. Les Yankees ont toujours été le club préféré de DesRoches...

Don Jonathan reste champion

Don Leo Jonathan a conservé son championnat hier soir devant une belle assistance au Forum. Il a obtenu la première chute sur Argentina Rocca en 19.39 minutes. Ce dernier a mérité la seconde en 3.46 minutes. Puis le match fut arrêté à 7.45 minutes du troisième engagement quand les deux adversaires ont été disqualifiés en bas de l'arène.

L'équipe Larry Moquin, Manuel Cortez a eu raison des deux frères Emil et Ernie Dusek. Bobby Managoff a eu raison de John Swenski en 10.11 minutes. Et en préliminaires, Leo Numa et Billy Two-Rivers ont fait match nul.

Bell fait compter huit points

Cincinnati (AP) — Gus Bell a fait compter huit points et Johnny Klippstein a été solide au monticule alors que les Redlegs de Cincinnati ont défait les Braves de Milwaukee au compte de 13-5. Bell a réussi un grand slam à la première manche. C'était son 26ième circuit de la saison. Il fit compter un autre point à la sixième. Dans la septième manche, qui étaient tous occupés. Il a maintenant fait compter 102 points depuis le début de la saison.

Johnny Logan a aussi cogné un grand slam pour les Braves dans la huitième manche. C'était son 13ème circuit de la saison. Ted Kluszewski, qui mena la Ligue Nationale avec 49 circuits, l'an dernier, réussit son 47ème de la présente campagne.

	AB	P	CS	R	A
Milwaukee	3	1	2	3	0
Bruton, CC	4	1	2	0	2
Logan, AC	4	1	2	0	2
Mathews, 3B	4	0	0	0	0
Aaron, CD	4	0	1	2	3
Crowe, 1B	2	0	0	0	0
Taylor, 1B	2	0	1	1	0
Tanner, CG	3	0	1	1	4
O'Connell, 2B	4	0	0	2	0
Rice, 1B	3	0	1	1	0
Nichols, L	3	0	1	1	0
Paine, L	1	1	0	0	1
Edelman, L	1	0	0	0	0
Vargas, L	1	0	0	0	0
Edelman, L	0	0	0	0	0
B-Roselli	0	1	0	0	0
Jolly, L	1	0	0	0	0
C-Patko	1	0	0	0	0
TOTAUX	33	3	8	24	8

A-RAB pour Paine à la 5e
B-B pour Edelman à la 5e
C-RAB pour Jolly à la 9e
Milwaukee 001 000 040-5
Cincinnati 401 023 312-14
Logan 4; Kluszewski 2; Reil 8;
Harmon 3; Burgess 2B; Harmon; Post;
Bell, CC; Logan; Bell; Kluszewski, 8;
Klippstein, 8B; Harmon, DJ; Temple-

ATHLETES CANADIENS DESIGNES POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE CORTINA

MONTREAL (PC) — Ken Farmer, président de l'Association olympique du Canada, a dévoilé hier, les noms de 37 athlètes qui formeront la délégation canadienne aux Jeux olympiques d'hiver, à Cortina, Italie, du 26 janvier au 5 février prochain.

Outre ces 37 athlètes, on comptera 13 officiels, ce qui portera à 50 le nombre de membres du contingent canadien.

L'équipe de hockey représente le plus fort groupe de la délégation. Les Dutchmen de Kitchener-Waterloo, champions de la coupe Allan pour la saison 1955, ont été officiellement acceptés par l'Association olympique, sur la recommandation de la CANADIAN Amateur Hockey Association.

Farmer a déclaré que l'équipe comptera 17 joueurs et quatre officiels. Treize des joueurs des Dutchmen répondent aux exigences olympiques par leur statut amateur. On devra trouver des substituts qui ont déjà été professionnels avant d'être réinstallés amateurs.

La délégation comptera, outre le club de hockey, dix skieurs, sept patineurs de fantasia et trois patineurs pour les épreuves de vitesse.

Les skieurs

L'Association de ski du Canada a présenté une liste de 14 skieurs et en a recommandé 11. L'Associa-

tion olympique a décidé de s'en tenir à 10 skieurs et a averti l'Association de ski de sa décision.

Lucille Wheeler, de St-Jovite, section des dames Carolyn Krudger, de St-Sauveur, concours alpins, catégorie des dames Gigi Séguin, Québec, concours alpins pour dames Monique Langlais, Québec, concours alpins pour dames Anne Heggveit, d'Ottawa, concours alpins pour dames Art et Andy Tommy, d'Ottawa, concours alpins pour messieurs André Bertrand, concours alpins pour messieurs Clarence Servold, Camrose, Alberta, course de fond; Irvin Servold, Camrose, combiné nordique; Jacques Charland, Trois-Rivières, sauts; Claude Richer, Laval, course de fond; Halvor Selbach, Vancouver, et Lucien Laferte, Trois-Rivières, concours de sauts.

Quatre de ces 14 skieurs — Miles Langlais et Heggveit et les frères Tommy — ont été blessés la saison dernière mais on compte qu'ils seront parfaitement rétablis à temps pour prendre part aux concours olympiques.

Les résultats à Blue Bonnets

1ère COURSE — D. TROT \$400.	
Teddy Volo, 10.1 5.10 2.70	
F. R. Volo, 9.70 2.90	
Bill Kitten, 9.70 2.70	
Temps: 2:18 3-5.	
2ème COURSE — D. AMBLE \$400.	
Tommy D., 31.50 12.20 8.30	
Robbie Havens, 5.30 4.00	
Bob's Margaret, 4.80	
Temps: 2:13.	
Part-doublé: \$103.15.	
3ème COURSE — D. D. AMBLE \$600.	
Lazy Boy, 13.80 5.60 3.60	
Dainty Grattan, 4.30 3.30	
Gay Wove, 5.90	
Temps: 2:12.	
4ème COURSE — D. D. TROT \$600.	
Calumet Baldwin, 11.30 6.60 5.40	
Badger Girl, 3.30 3.30	
Mary's Boy, 5.00	
Temps: 2:14.	
Quinella: \$16.95.	
5e COURSE	
DD AMBLE — \$600.	
Adeline Key, 9.80 4.90 3.70	
Goodwill Johnny, 8.70 2.30	
Betty Hal, 7.00	
Temps: 2:10	
6e COURSE	
C TROT — \$700.	
Darnley's Prince, 10.10 4.00	
Crisom Glow, 6.90 3.10	
Bill Bars, 4.30	
Temps: 2:14.	
Quinella: \$24.10	
7e COURSE	
C AMBLE — \$700.	
A.P. Grattan, 5.80 3.50 3.10	
Bombette, 3.60 3.70	
Bobby Bay, 6.20	
Temps: 2:10	
8e COURSE	
Handicap A & AA Amble — \$1,500.	
Gus Scot, 8.50 4.60 3.00	
Frisco Tass, 10.50 6.40	
Mac Blingen, 4.90	
Temps: 2:07	
9e COURSE	
CC AMBLE — \$800.	
Jack Brook, 10.20 6.20 7.20	
Brooke Ace, 9.30 6.70	
Joe Mac, 5.60	
Temps: 2:11.2	
Quinella: \$16.20	



...prendre une
GOLDEN
la bière
plus légère et
plus moelleuse
un produit MOLSON



COMPLETS
sur mesures
\$54.00

• Modèles à votre choix
Compte courant

Dagenais
TAILLEUR
1172 PLACE PHILLIPS
UN. 6-6031

Heures d'affaires: de 9 h. à 6 h.
tous les jours. Vendredi: de
9 h. à 9 h.

Toujours de bon goût
Martell
Cognac Brandy
1715
Martell le Cognac de l'Ami

CAVALCADE
SPORTIVEpar
Gérard "Gerry" GOSSELIN

Dans quelques jours, une cinquantaine de millions de personnes vont s'installer devant leur appareil de télévision ou écouter la radio, de tous les coins du monde; un quart de million va s'empresse dans la métropole américaine et dépenser des sommes fabuleuses pour voir évoluer des joueurs de baseball, dont la plupart ont évolué au Stadium des Royaux de Montréal, à un moment où l'autre, depuis une dizaine d'années. Il est donc assez compréhensible que les sympathies des Montréalais aillent aux Dodgers de Brooklyn. La participation à la grande Classeuse de ces athlètes, que nous devons considérer un peu comme nôtres, réveille une foule de souvenirs agréables. Nous avons assisté à leurs premiers exploits et avons assisté au réveil de leurs talents universellement reconnus. Aucun club des mineurs, en une aussi courte période de temps, n'a fourni tant de vedettes de grande classe à un sport majeur. De temps à autre, quand leur nom passera à l'écran, on dira d'eux: "ils ont fait leurs débuts à Montréal". Et nous serons fiers et avec raison d'avoir participé à leur carrière. On peut presque aligner un club complet avec les anciens des Royaux.

Il y a d'abord le gérant WALTER ALSTON, qui avant son passage ici, était totalement inconnu. Il a mérité ce haut poste de confiance par ses seuls talents puisque sa grande modestie et son dédain de la publicité le retenaient dans l'ombre. Derrière le marbre, il y a le meilleur receveur du baseball majeur, ROY CAMPANELLA. Ce dernier était à Montréal en 1947 et même si, alors son coup de bâton laissait à désirer, déjà il était reconnu comme un des meilleurs receveurs dans le métier. Tout le monde se souvient de sa façon de lancer au deuxième but pour y retirer un coureur furtif. Il y a aussi DIXIE HOWELL, qui lors d'une blessure à Roy, le remplaça avec avantage. Il a aidé les Royaux, en 1946, à gagner le championnat de la Ligue Internationale et la Petite Série Mondiale contre les Yankees de Louisville. Au deuxième but, nous retrouvons Jim Gilliam, qui rejoint par les Cubs de Chicago, s'engagea à l'entraînement des Royaux pour y conserver une moyenne au bâton de .364. Il resta deux saisons à Montréal pour y contribuer aux succès de son club.

Au troisième but, on retrouve DON HOAG, ce jeune joueur défensif qui suivit Alston à Brooklyn. Mis au rancart par Clay Hopper à St-Paul, il arriva à Montréal avec la détermination d'attirer l'attention des experts. Il ne faillit pas à la tâche et devint vite un des favoris de la foule montréalaise. Au champ extérieur, tous sont des anciens de Montréal: CARL FUKILO, d'abord, le voltigeur au bras puissant et au lancer précis qui au fond du champ centre se plaisait à retirer les adversaires au marbre... DUKE SNIDER, qui en une partie de saison, à Montréal, en 1948, cogna 18 circuits, conserva une moyenne de .327 au bâton et vola quatre fois le marbre. A notre souvenir, JACKIE ROBINSON, joueur de deuxième but en 1946, champion frappeur de la Ligue Internationale, voleur de buts émérite qui avec Mary Rackley, Tom Tatum et Elmer Durrett faisait perdre la tête à tous les lanceurs du circuit; le premier noir des temps modernes à évoluer sur un club de baseball organisé et l'un des artisans de la première victoire des Royaux dans la Petite Série Mondiale.

Même les substituts actuellement d'anciens des Royaux, SANDY AMOROS, aussi champion frappeur de la Ligue Internationale... GEORGE SHUBA, frappeur de relève de luxe à Brooklyn, mais qui à Montréal frappait, bon an mal an, 20 circuits et pour 310... WALTER MORYN, occasionnellement dangereux à cause de sa puissance au bâton. Et puis il y a les lanceurs. En pre-

Boone fait gagner Détroit

DETROIT (AP). — Un circuit de trois points par Ray Boone fut le point saillant d'un ralliement de 8 points à la première manche alors que les Tigers de Détroit ont écrasé les Athletics de Kansas City au compte de 10-1.

KANSAS CITY	AB	P	CS	R	A
Power 1B	4	0	2	3	0
Saffell, CG	4	0	1	3	0
Zemke, CF	4	0	1	3	0
Valo, CF	1	0	0	1	0
Simpson, CD	4	0	0	0	0
Lopez, 2B	3	0	0	2	1
Plinning 2B	3	0	0	2	1
Schypinski AC	3	0	0	0	0
Astroski, R	2	0	0	0	0
Kline, L	0	0	0	0	0
Clo, Boyer, L	0	0	0	0	0
Gorman L	1	0	0	0	2

Arrens	1	0	0	0
R. Shantz L	0	0	0	0
B-Cle Boyer	1	0	0	0
Marlowe K	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	7	24
DETROIT	AB	P	CS	R
Kuenn AC	3	1	1	8
Torgeson 1B	3	1	1	8
Kalline CD	5	1	2	4
Tuttle CG	4	1	2	0
J.M. Phillips CC	1	0	0	2
Boone 2B	5	1	2	1
King CG	3	1	1	2
Small CG	0	0	0	1
Bertola 2B	4	2	1	2
Streuli R	3	1	1	5
Marlowe L	3	1	0	6
TOTAUX	34	10	11	27
Kansas City	0	0	0	0
DETROIT	800 020 008-10			
Avertissement pour Gorman & la Se				
B-rétiré pour R. Shantz L				

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.



M. EDGAR MAILHOT, homme d'affaires avantageusement connu à Montréal, qui a accepté de présider la grande campagne d'abonnements au Centre Paroissial de l'Immaculée-Conception, lancée officiellement aujourd'hui.

Les Giants sont assurés de la troisième position

New-York (AP). — Les Giants de New-York, champions de l'année dernière dans la Ligue Nationale, sont assurés de la troisième position du classement en remportant deux victoires par 7-2 et 7-3 sur les Pirates de Pittsburgh.

Arrens	1	0	0	0	0
R. Shantz L	0	0	0	0	2
B-Cle Boyer	1	0	0	0	0
Kerinzakos L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	7	24	12
DETROIT	AB	P	CS	R	A
Kuenn AC	3	1	1	8	0
Torgeson 1B	3	1	1	8	0
Kalline CD	5	1	2	4	0
Tuttle CG	4	1	2	0	0
J.M. Phillips CC	1	0	0	2	0
Boone 2B	5	1	2	1	1
King CG	3	1	1	2	0
Small CG	0	0	0	1	0
Bertola 2B	4	2	1	2	5
Streuli R	3	1	1	5	0
Marlowe L	3	1	0	6	1
TOTAUX	34	10	11	27	8
Kansas City	0	0	0	0	10
DETROIT	800 020 008-10				

—retiré pour Ghana, à la se-

sition du classement en rem-

tant deux victoires par 7-2

2-7-3 sur les Pirates de Pittsbu-

Willie May, le brillant

des bases gagnants qui mène

circuit, s'est égaré, s'est

gèrement blessé en couran-

balle frappée au fond du cha-

centre. Il fut transporté l-

du terrain sur une civière, n-

les Rayons-X n'ont révélé a-

ne fracture et il sera prêt à

prendre son poste vendredi.

Ramon Montañez a gagné

deuxième partie sur un ef-

individuelle. Les coups sa-

Le 25ème circuit de Frank

mas fut le seul coup danger-

frappé contre lui, Elroy R-

fut le lanceur perdant dans

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

TOTAUX	31	2	4	20
New-York	AB	P	CS	R
Gardner, AC	3	0	0	1
Mueller, CD	3	2	1	5
Mays, CC	4	0	3	3
Thompson 3B	4	1	2	2
Lockman, CG	4	1	1	1
Harris 1B	4	1	1	0
Terwilliger, 2B	4	0	1	5
Katt, R	4	1	2	3
Liddle L	2	1	1	0

TOTAUX	32	7	12	27
A—retré pour Face à la se.				
B—retré pour Friend à la se.				
C—court pour Shepard à la se.				
Uittsburg	000 200 00			
New-York	150 010 00			
E: Groat; Gardner, PPP; Mays; Katt; Liddle; Gardner; Mueller; Cole Thompson 2B; Mays; Terwilliger 3B; Mays; Thompson, BV; Lockman, BS; Gardner, DJ; Gardner, Terwilliger et Harris, Laidse; Pittsburg vs. New-York BB: Liddle 3; Face 1; Friend, R; Liddle 1; Pace 1; Friend, 2; CS: 7 en 2; Friend 4 en 3; Waters 1 en 1; P-PM: Face 6-6; Liddle 2-0; Friend 1-1; G: Liddle 10-4; P: Face 6-4; A: Gore, Dixon; Jackowski; Lar...				
T. 2.54.				

2ième PARTIE	AB	P	CS	R
Pittsburg	2	1	0	2
E. O'Brien, cc	4	0	0	2
Freeze, 3b	4	0	0	2
Lynch, cd	3	1	0	2
Long, 1b	3	1	0	2
Atwell, r	3	0	0	0

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

Les Giants sont assurés de la troisième position

New-York (AP). — Les Giants de New-York, champions de l'année dernière dans la Ligue Nationale, sont assurés de la troisième position du classement en remportant deux victoires par 7-2 et 7-3 sur les Pirates de Pittsburgh.

Arrens L	1	0	0	0	0
R. Shantz L	0	0	0	0	2
B-Cle Boyer	1	0	0	0	0
Kerinzakos L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	7	24	12
DETROIT	AB	P	CS	R	A
Kuenn AC	3	1	1	8	0
Torgeson 1B	3	1	1	8	0
Kalline CD	5	1	2	4	0
Tuttle CG	4	1	2	0	0
J.M. Phillips CC	1	0	0	2	0
Boone 2B	5	1	2	1	1
King CG	3	1	1	2	0
Small CG	0	0	0	1	0
Bertola 2B	4	2	1	2	5
Streuli R	3	1	1	5	0
Marlowe L	3	1	0	6	1
TOTAUX	34	10	11	27	8
Kansas City	0	0	0	0	10
DETROIT	800 020 008-10				

—retiré pour Ghana, à la se-

—retiré pour B. Shantz, à la se-

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

	AB	P	CS	R	A
TOTAUX	31	2	4	24	12
New-York	3	0	0	1	0
Gardner, AC	3	0	0	1	0
Mueller, CD	3	2	1	5	0
Mays, CC	4	0	3	3	0
Thompson 3B	4	1	2	2	0
Lockman, CG	4	1	1	1	0
Harris 1B	4	1	1	0	0
Terwilliger, 2B	4	0	1	1	0
Katt, R	4	1	2	3	0
Liddle L	2	1	1	1	0

	AB	P	CS	R	A
TOTAUX	32	7	12	27	8
A—retiré pour Face à la Paix					
B—retiré pour Friend à la 8e					
C—courté pour Shepard à la 9e					
Dittsburgh	000 200 008				
New-York	150 010 000				
E: Groat; Gardner, PPP; Mays; Katt; Liddle; Gardner; Mueller; Long; Cole Thompson 2B; Mays; Mays; Terwilliger 3B; Mays; Thompson, BV; Lockman, BS; Gardner, DJ; Gardner, Terwilliger et Harris; Lalsone; Pittsburgh vs. New-York BB: Liddle 3; Face 1; Friend, R; Liddle 1; Pace 1; Friend, 2; CS: 7 en 2; Friend 4 en 3; Waters 1 en 1; P-PM: Face 6-6; Liddle 2-0; Friend 1-1; G: Liddle 10-4; P: Face 6-4; A: Gore, Dixon; Jackowski; Larrieu T. 2.54.					

	AB	P	CS	R	A
2ième PARTIE					
Pittsburgh	2	1	0	2	0
E. O'Brien, cc	4	0	0	2	0
Freeze, 3b	4	0	0	2	0
Lynch, cd	3	1	1	0	0
Long, 1b	3	1	1	0	0
Atwell, r	3	0	0	0	0

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

Les Giants sont assurés de la troisième position

New-York (AP). — Les Giants de New-York, champions de l'année dernière dans la Ligue Nationale, sont assurés de la troisième position du classement en remportant deux victoires par 7-2 et 7-3 sur les Pirates de Pittsburgh.

Arrens	1	0	0	0	0
R. Shantz L	0	0	0	0	2
B-Cle Boyer	1	0	0	0	0
Kerinzakos L	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	7	24	12
DETROIT	AB	P	CS	R	A
Kuenn AC	3	1	1	8	0
Torgeson 1B	3	1	1	8	0
Kalline CD	5	1	2	4	0
Tuttle CG	4	1	2	0	0
J.M. Phillips CC	1	0	0	2	0
Boone 2B	5	1	2	1	1
King CG	3	1	1	2	0
Small CG	0	0	0	1	0
Bertola 2B	4	2	1	2	5
Streuli R	3	1	1	5	0
Marlowe L	3	1	0	6	1
TOTAUX	34	10	11	27	8
Kansas City	0	0	0	0	10
DETROIT	800 020 008-10				

—retiré pour Ghana, à la se-

—retiré pour B. Shantz

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

TOTAUX	31	2	4	20
Gardner, AC	3	0	0	1
Mueller, CD	3	2	1	5
Mays, CC	4	0	3	3
Thompson 3B	4	1	2	2
Lockman, CG	4	1	1	1
Harris 1B	4	1	1	0
Terwilliger, 2B	4	0	1	5
Katt, R	4	1	2	3
Liddle L	2	1	1	0

TOTAUX	32	7	12	27
A—retré pour Face à la Se.				
B—retré pour Friend à la Se.				
C—court pour Shepard à la Se.				
Uittsburg	000 200 00			
New-York	150 010 00			
E: Groat; Gardner, PPP; Mays; Katt; Liddle; Gardner; Mueller; Cole Thompson 2B; Mays; Terwilliger 3B; Mays; Thompson, BV; Lockman, BS; Gardner, DJ; Gardner, Terwilliger et Harris, Laidse; Pittsburg vs. New-York BB: Liddle 3; Face 1; Friend, R; Liddle 1; Pace 1; Friend, 2; CS: 7 en 2; Friend 4 en 3; Waters 1 en 1; P-PM: Face 6-6; Liddle 2-0; Friend 1-1; G: Liddle 10-4; P: Face 6-4; A: Gore, Dixon; Jackowski; Lar...				
T. 2.54.				

2ième PARTIE	AB	P	CS	R
Pittsburg	2	1	0	2
E. O'Brien, cc	4	0	0	2
Freeze, 3b	4	0	0	2
Lynch, cd	3	1	0	2
Long, 1b	3	1	0	2
Atwell, r	3	0	0	0

A—retraité pour Gorman à la 5e.
B—retraité pour R. Shantz à la 8e.
Lopez, Schypinski, PPP: Lopez; Tuttle Boone 3; Bertola; Streuli; Kuenn 2; Torgeson; Kalline 2B; Streuli 2B; Bertola; CC: Lopez; Boone; Kuenn, BS; Streuli, DJ; Bertola; Kuenn et Torgeson; Kuenn et Torgeson; Boone-Bertola et Torgeson; B: Kansas City 5; Detroit 7; B: Kline 1; Boyer 1; Gorman 1; Shantz 3; Marlowe 2; RAB: Gorman 1; Marlowe 3; CS: Kline 4 en 1-3; Boyer 2 en 2-3; Gorman 2 en 3; Shantz 4 en 4; Kalline 0 en 1; P-PM: Kline 6-4; Boyer 2-0; Gorman 0-0; Shantz 2-2; Berry McKinley; Rice; Flaherty; T: B: Marlowe (1-1); P: Kline (0-2); A: 1.59; A: 1.880.

Les Giants sont assurés de la troisième position

New-York (AP). — Les Giants de New-York, champions de l'année dernière dans la Ligue Nationale, sont assurés de la troisième position du classement en remportant deux victoires par 7-2 et 7-3 sur les Pirates de Pittsburgh.

Arrens L	1	0	0	0	0
R. Shantz L	0	0	0	0	2
B-Cle Boyer	1	0	0	0	0
Marlowe K	0	0	0	0	0
TOTAUX	31	1	7	24	12
DETROIT	AB	P	CS	R	A
Kuenn AC	3	1	1	8	0
Torgeson 1B	3	1	1	8	0
Kalline CD	5	1	2	4	0
Tuttle CG	4	1	2	0	0
J.M. Phillips CC	1	0	0	2	0
Roos 1B	3	1	1	8	0
King CG	3	1	1	2	0
Small CG	3	0	0	1	0
Bertie AB	4	2	1	2	0
Struett R	1	0	0	3	0
Marlowe L	3	1	0	0	0
TOTAUX	31	0	0	0	0
Kansas City	000 000 01	27	8		
Detroit	800 020 00x-10				
—retiré pour Ghanan et la se-					
—retiré pour B. Shantz et la se-					

sition du classement en rem-
tant deux victoires par 7-2
2-7-3 sur les Pirates de Pittsbu-
Willie May, le brillant
des gagnants qui mène
circuit, s'est égaré
gèrement blessé en couran-
balla frappée au fond du ch-
centre. Il fut transporté l-
du terrain sur une civiere, n-
les Rayons-X n'ont révélé a-
ne fracture et il sera prêt à
prendre son poste vendredi.
Ramon Montane a gagné
deuxième partie sur un ef-
individuel contre les coups s-
Le 25ème circuit de Frabk-
mas fut le seul coup danger-
frappé contre lui, Elroy R-
fut le lanceur perdant dans

M. Lapalme promet des conventions collectives aux cultivateurs

DOLBEAU, 21 (Spécial) — "Le parti libéral donnera aux cultivateurs de la province de Québec des conventions collectives réclamées par l'Union Catholique des Cultivateurs et un office des marchés qui les libérera de la tutelle du Marketing Board de Toronto qui fixe actuellement les prix des denrées agricoles à la fois pour l'Ontario et pour le Québec", a déclaré, hier soir, M. Georges Lapalme, au cours d'une assemblée publique dans la salle de l'Hôtel de ville.

Dans un comté dont la population est agricole dans la proportion de 60 p.c., le chef du parti libéral a consacré tout son discours aux questions agricoles. Dans le cours de l'après-midi, M. Lapalme a rendu visite au curé de Dolbeau, le chanoine J.-Bte Simard. Il a été reçu officiellement à l'hôtel de Dolbeau, et il a visité le jeune des FF. de l'Instruction Chrétienne et la Trappe de Mistassini. Ce matin, la ville de Dolbeau lui a offert une réception civique et la ville de Mistassini l'a également reçu officiellement.

L'assemblée d'hier soir était sous la présidence conjointe du maire de Dolbeau, M. Armand Vezeau, et des deux maires de Mistassini, MM. Euchariste Tremblay et Elzéar Savard. Le maître de cérémonie était le Dr A. Lessard, président de l'Association libérale du comté de Roberval. Les orateurs furent, outre M. Lapalme, MM. J.-Antoine Marquis, député de Québec-est, et René Hamel, député de St-Maurice. Le notaire Gaston Boily a présenté M. Lapalme à l'assistance.

M. Georges Lapalme

Le chef libéral a déclaré que tout est improvisé au jour le jour en matière agricole dans la province de Québec. A l'heure actuelle, si le gouvernement fédéral

VOTRE DELECTATION



et AUGMENTE

à la pensée de

O'Keefe's

EXTRA OLD STOCK

ale

ORGE GERMEE ET AUTRES GRAINS

PURE EAU CRISTALLINE PLUS BRASSERIE DES PLUS MODERNES

L'USAGE D'HOUBLON SANS GRAIN

ET LA TECHNIQUE

O'Keefe's

EXTRA OLD STOCK

PRODUISENT UNE BIÈRE VRAIMENT DOUCE!

Vous ne pouvez vous tromper, si vous voulez ce qu'il y a de mieux

ELLE EST DOUCE!

Récompense à des secrétaires municipaux

Le ministère des Affaires municipales a profité du 17e congrès annuel de l'Association des secrétaires de municipalité tenu à Roberval pour récompenser huit secrétaires-trésoriers particulièrement méritants. Il s'agit de secrétaires qui ont perçu au complet les taxes foncières imposées par leur municipalité respective pendant cinq années consécutives ou plus. L'hon. Yves Prévost, C.R., ministre des Affaires municipales, a été heureux de souligner le mérite de ces secrétaires et de mentionner leur nom publiquement devant les congressistes.

Les huit secrétaires-trésoriers qui ont vu leur travail récompensé par le Département des Affaires municipales sont : Mlle Rolande Fortin, de la commission scolaire de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe (Frontenac); M. Gérard Labrie, de la municipalité de Baie-des-Sables (Matane); M. Benoit Pelletier, de la commission scolaire de St-Paul-de-la-Croix

Rivière-du-Loup); M. Lionel Grondines, de la commission scolaire de Grondines Paroisse No 1 (Portneuf); M. Marcel Paré, de la paroisse de St-Jules (Beauce); M. Philibert Lessard, du village de Tring Jonction (Beauce); M. Nestor St-Cyr, du village de Viller (Nicolet); M. Joseph Dionne, de la commission scolaire de St-Germain (Kamouraska).

L'hon. Prévost a encouragé les secrétaires-trésoriers à prendre part à la campagne du Ministère des Affaires municipales et de la Commission municipale en faveur de la parfaite perception des taxes. Le ministre a signalé que le nombre total des corporations municipales et scolaires ou les taxes se perçoivent sans arrière-pensée cinq ans ou plus, atteignent maintenant 74. A ce rythme, le premier cent devrait être dépassé dans trois ans, soit dix ans après que la première récompense aura été distribuée aux bons percepteurs. A remarquer aussi que 200 secrétaires-trésoriers ont perçu 100% des taxes foncières pendant un an ou plus.

A Montréal, du 25 au 29 septembre

Le plus grand congrès d'urbanisme jamais tenu en Amérique du Nord

Les réunions seront sous la présidence des deux présidents des Associations, M. Thomas F. McDonough, directeur de la Commission d'urbanisme de Boston, et Sir Brian Dunfield, juge de la Cour suprême de Terre-Neuve.

M. Eric Beecroft, directeur de l'Association canadienne d'urbanisme, dit que "l'intérêt porté à l'urbanisme est plus grand que jamais et l'on s'attend que ce congrès sera le plus intéressant et le plus fructueux jamais tenu". "L'un des buts principaux de l'urbanisme est de réduire le coût de la vie, a-t-il poursuivi. On commence à se rendre compte que notre tâche ne consiste pas uniquement à faire en sorte que l'entourage soit plus agréable et la circulation plus facile, mais aussi à diminuer le coût des services municipaux qu'acquittent les contribuables et, de la sorte, stimuler la construction de plus de logements de meilleure qualité."

Le congrès réunira des hauts fonctionnaires des gouvernements fédéral et provinciaux, des dirigeants municipaux, des membres des services de génie, des conseillers en urbanisme, des spécialistes en matière de circulation, des instituteurs, des architectes, des dirigeants de ports, des ministres du culte et des profanes, soit un groupe varié de délégués dont l'intérêt commun est de savoir comment nos villes doivent grandir.

Bourse de la Société royale du Canada offerte par la Province de Québec

Grâce à la générosité du ministère du Bien-être social et de la Jeunesse de la province de Québec, la Société royale du Canada accordera de nouveau, en 1956, une bourse de \$1,200 à un Canadien de langue française pour lui permettre de poursuivre des études post-scolaires de perfectionnement, dans les do-

Convocations

Société St-Jean-Baptiste — Réunion de la section Ste-Brigide, ce soir, à 8 h. 30, en la salle St-Jean-Baptiste, 1188 rue Champlain.

Richelieu-Montréal — A midi et quinze, aujourd'hui, la Comédie-Française visite le club Richelieu-Montréal, au salon Espagnol de l'hôtel Queen's. Le déjeuner est mixte.

Richelieu-Longueuil — Réunion à 6 h. 30, ce soir, à l'Auberge LaBarre, 2155 boulevard Tascheau. M. Adrien Genest, Ing. P., chef des aménagements au service de la circulation de Montréal, y adressera la parole.

Le plus grand congrès d'urbanisme jamais tenu en Amérique du Nord se réunira pendant cinq jours à Montréal, du 25 au 29 septembre. Ce sera la première fois que l'Association canadienne d'urbanisme tiendra son congrès annuel conjointement avec son homologue des Etats-Unis, l'American Society of Planning Officials.

On s'attend qu'au moins un millier de délégués venus de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada assisteront à cette réunion internationale. Ils prendront part à au moins une douzaine de séances d'étude portant sur des questions d'urbanisme importantes. Il y aura, entre autres, des réunions d'étude consacrées à l'administration métropolitaine, à l'expansion suburbaine et à la canalisation du Saint-Laurent.

Mentionnons, parmi ceux qui prendront la parole au congrès, l'hon. Robert H. Winters, ministre des Travaux publics, l'hon. E. W. Hinman, trésorier provincial de l'Alberta, M. Fairfield Osborn, président de la Conservation Foundation, de New-York, M. T. V. Smith, ex-membre du Congrès et professeur à l'Université de Syracuse, M. Carl Feiss, conseiller en urbanisme de Washington, et le Dr Leonard J. Duhl, de l'Institut national d'hygiène mentale des Etats-Unis.

3.89

POUR HOMMES

Cardigans en tricot de laine et coton, assez mince pour se porter sous le veston. Gris argent, rouge ou noir. Deux poches, devant boutonné. Tours de poitrine 38, 40, 42, 44. Ord. 4.50

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE ST-CHRISTOPHE

1.69

POUR GARÇONS

Chandails laine et coton, prix ord. 1.98. Choix de rouge, vin, vert, bleu. Encolure V ou ronde, manches longues. Parfaits pour l'école ou le jeu.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE ST-CHRISTOPHE

5.95

POUR GARÇONS

Souliers de qualité supérieure se vendant ordinairement jusqu'à 7.95, en cuir brun ou noir — pointures 1 à 5 1/2, largeurs B et D dans le groupe — Série "GEE BOY". Semelles durables. Chaussez vos garçons avec confort.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE ST-CHRISTOPHE

chacun .59

NOUVEAUTES

Ce sont des bijoux d'automne qui devraient se vendre .69 à 1.00... Beaucoup de modèles avec des brillants sur métal jaune or ou gris argenf. Variez les pour vous... pour cadeaux.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE STE-CATHERINE

1.48

BLOUSES

Nouvelles et gaies au rez-de-chaussée DUPUIS COTON QUI NE REFOULE PAS AU LAVAGE. Blanc, carmel, rouge, avocat. Manches courtes, petit collet à pointes. Boutons de même teinte. Pour 12 à 18.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE

9.95

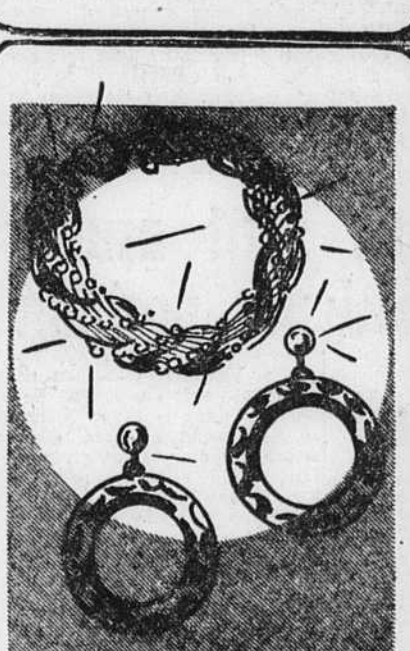
(ord. 11.95)

PANTALONS

Pour hommes et jeunes gens. Belle qualité de flanelle grise tout laine. Le pantalon semi-sport parfait pour étudiants, pour le travail. Tailles 28 à 44. Passe-cinture glissière, plis en avant.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE ST-CHRISTOPHE

DUPUIS



HEURES D'AFFAIRES : 9h. 30 à 5h. 30 — OUVERTS LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9h. 30 le samedi jusqu'à 5h. 30

vente 4as

Chez dupuis Frères le magasin de la famille canadienne

REZ - DE - CHAUSSEE ET MEZZANINE



2.69

"BOSTON K. S."

Un taille crayons tout métal dans cette fameuse marque. Disque perforé pour diverses grosseurs de crayons. Indispensables pour les études, le travail, la maison. Prix ord. 3.25.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE DEMONTIGNY

1.18

HOUSSES

Epais plastique bleu, jaune ou vert, coins renforcés — hauteur 54" — glissière de 36" Deux solides crochets dans le haut. Peut recevoir jusqu'à 14 vêtements. Prix ord. 1.69. Achetez-en deux épargnez sur chacun.

DUPUIS — MEZZANINE — ST-ANDRE

2.50

(prix ord. 1.98)

50 CIGARES "REVLON"

50 CIGARES "REVLON", marque exclusive à Dupuis. En vente jeudi-vendredi-samedi à ce bas prix. Tabac frais reçus, format Queen. Amateurs de bons cigares, profitez de l'aubaine, épargnez 2.50.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE